
Les Fruits Défendus

Version 2025

Les Fruits Défendus

juin 24, 2025

1	Guide de pré-cueillette	3
1.1	Soutien pour les chef.fe.s de cueillette	3
1.2	Cycle de vie d'une cueillette dans Saskatoon	3
1.3	Planification d'une récolte	4
1.3.1	Avoir accès à Saskatoon	4
1.3.2	Choisir des arbres à cueillir	5
1.3.3	Contacter le propriétaire pour planifier la cueillette.	7
1.3.4	Trouver un organisme bénéficiaire qui recevra le tiers des fruits	9
1.3.5	Publier la récolte et former une équipe.	9
1.4	Annexes	11
1.4.1	Annexe A : Organismes bénéficiaires	11
1.4.2	Annexe C : Maturation des fruits	11
1.4.3	Annexe D : Planifier une cueillette en utilisant la liste des propriétés	12
1.4.4	Annexe E : Script pour contacter le propriétaire de l'arbre et mettre à jour l'information sur la propriété	20
2	Guide de cueillette	25
2.1	Aller chercher l'équipement et le transporter sur le lieu de la récolte	25
2.1.1	Équipements et outils à amener lors d'une récolte	25
2.1.2	Mémo avant le départ	26
2.1.3	Astuces concernant l'utilisation de la remorque à vélo	26
2.2	Se préparer pour la récolte	26
2.2.1	Étapes de préparation :	27
2.2.2	Fruits tombés	27
2.3	Accueillir les bénévoles	27
2.4	Comment cueillir et entreposer les fruits	29
2.4.1	Cueillir des fruits	29
2.4.2	Entreposage	30
2.5	Superviser la cueillette et séparer la récolte	30
2.6	Que faire dans les situations difficiles?	31
2.6.1	Si vous devez annuler ou reporter une cueillette	32
2.6.2	En cas d'orage	32
2.6.3	En cas de perturbation ou de dégâts sur l'arbre ou la propriété	32
2.7	Livrer les fruits au point de chute et rapportez l'équipement au site d'entreposage	32
2.8	Rapportez l'équipement au site d'entreposage et rangez-le tel que vous l'avez trouvé	33
2.9	Rentrer les données de la cueillette dans Saskatoon	33

2.9.1	Qu'est-ce qui suit?	37
2.10	Annexes	37
2.10.1	Annexe #1 : Information sécurité-vélo	37
2.10.2	Annexe #2 : Utilisation sécuritaire de l'échelle	38
2.10.3	Annexe #3 : Informations Complémentaires – Santé et Sécurité	39
2.10.4	Annexe 5 : Coordonnées des membres de l'équipe des Fruits défendus	39
3	Quoi de neuf dans Saskatoon 2022	41
3.1	Changes that affect pick-leaders	41
3.2	Changes that mostly affect core members	42
4	More infos on Les Fruits Défendus	43

It includes documentation about the Saskatoon harvest management system as well as pick-leaders harvest guides.

To download these guides as PDF, follow the links bellow :

- [PDF \(fr\)](#)
- [PDF \(en\)](#)

Guide de pré-cueillette

Les chef.fe.s de cueillette représentent les valeurs du collectif et sont par leurs actions les garants des valeurs du projet.

1.1 Soutien pour les chef.fe.s de cueillette

Les nouveaux chef.fe.s de cueillette sont jumelés à un membre du noyau, appelé « Fruit Buddy. » Il ou elle est votre contact premier pour toutes questions en lien avec l'organisation et la gestion d'une cueillette.

Nous demandons aussi que la communauté de chef.fe.s de cueillette se soutiennent entre eux en partageant leurs questions et leur expertise sur le groupe Facebook fermée de Les Fruits Défendus pour les chef.fe.s de cueillette [Les Fruits Défendus's Facebook group for pick-leaders](#).

Pour ceux qui ne sont pas sur la plateforme Facebook, nous vous encourageons à partager vos coordonnées avec d'autres chef.fe.s (numéro de téléphone, adresse courriel).

Si vous désirez rejoindre le noyau pour des questions générales, s'il vous plaît nous écrire à info@lesfruitsdefendus.org. Pour des problèmes techniques urgents et signifiants sur Saskatoon, veuillez contacter tech@lesfruitsdefendus.org. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos questions le plus vite possible.

Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence en lien avec la santé ou la sécurité, composez immédiatement le 911.

1.2 Cycle de vie d'une cueillette dans Saskatoon

En tant que chef.fe.s de cueillette vous aurez à utiliser Saskatoon pour organiser des cueillettes. Saskatoon vous montre une liste des cueillettes disponibles. Chacune de ces cueillettes disponibles correspond à la cueillette d'un arbre fruitier ou d'une vigne.

À chaque année, les propriétaires d'arbres de notre communauté remplissent un formulaire en ligne pour signaler leur intérêt pour qu'on vienne cueilleur chez eux cette année. Ensuite, Saskatoon crée une nouvelle « récolte » pour cette année.

De plus, sur une propriété, il peut y avoir plusieurs arbres fruitiers (ou vignes), chacun avec sa période de cueillette propre. Chaque arbre fruitier donnée ou une vigne peut donner des fruits sur une période de plusieurs semaines permettant ainsi à plusieurs cueillettes de s'effectuer sur ce même arbre/cette même vigne.

C'est pour cette raison que le terme de « récolte » est utilisé dans Saskatoon plutôt que le terme « arbre ». Ces « récoltes » vous permettront d'organiser votre activité de cueillette.

On réfère à chaque étape de planification et exécution de la récolte comme le "Status" de la récolte. Voici l'explication des différents statuts possibles :

- **À confirmer** : [Un statut obsolète, veuillez l'ignorer]
- **Orphelin** : L'arbre est confirmé pour la saison, mais pas encore pris en charge par un.e chef.fe de cueillette.
- **Adopté** : Un.e chef.fe de cueillette s'est assigné.e cette arbre (ou vigne).
- **Date fixée** : Rendez-vous fixé entre le/la chef.fe de cueillette et le propriétaire. La cueillette est rendue publique dans le calendrier et les bénévoles peuvent s'inscrire.
- **Prêt** : L'équipe de cueillette a été formée et les inscriptions à cette cueillette sont fermées (il n'est plus possible de s'inscrire pour cette cueillette sur le calendrier).
- **Réussi** : Nous avons cueilli les fruits avec succès.
- **Annulé** : Nous ne serons pas capables de cueillir cet arbre cette année. Un commentaire d'explication sera enregistré dans Saskatoon.

1.3 Planification d'une récolte

La façon la plus simple et rapide d'organiser une récolte c'est en adoptant une « récolte orpheline » dans Saskatoon. Cette section vous expliquera comment vous y prendre.

Note

Si vous aimeriez choisir des arbres/vignes parmi notre base de données qui n'apparaissent pas dans les « récoltes, » veuillez consulter l'*Annexe D*. L'Annexe D décrit comment identifier et contacter les propriétaires d'arbres dans notre base de données qui ont démontré de l'intérêt dans notre collectif, mais qui n'ont pas répondu à notre formulaire d'intérêt cette année.

Si vous décidez d'utiliser la procédure décrite dans l'Annexe D, veuillez garder en tête que ce ne sera pas aussi simple que d'adopter une récolte et que ça vous demandera plus de responsabilité.

1.3.1 Avoir accès à Saskatoon

Saskatoon est le système de gestion de récoltes que nous avons développé pour coordonner les cueillettes. Pour y accéder, allez à : saskatoon.lesfruitsdefendus.org. Les chef.fe.s de cueillettes ont besoin d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe pour avoir accès à notre base de données. Seules certaines composantes dont calendrier sont accessibles publiquement.

Si vous n'avez pas de mot de passe, demandez à votre compagnon de fruits ou à quelqu'un du noyau des Fruits Défendus (à info@lesfruitsdefendus.org) de vous en créer un.

1.3.2 Choisir des arbres à cueillir

1) Connectez-vous en appuyant sur le bouton en haut à droite de l'écran « se connecter » et entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

2) Une fois que vous êtes sur la page principale de Saskatoon (le « Dashboard »), cliquez sur l'onglet « Récoltes » (Fig B). C'est à cet endroit que vous trouverez la liste des récoltes disponibles en ce moment.

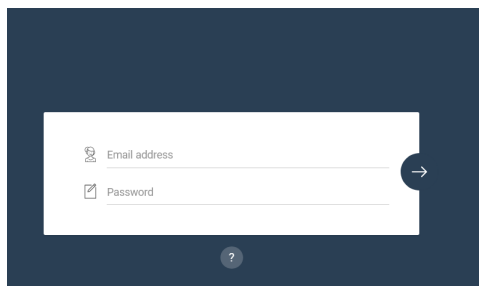


FIG. 2 – Figure A2 : Formulaire de connexion de Saskatoon

3) Parcourez les arbres et vignes disponibles. Ceux qui n'ont pas de chef.fe.s de cueillette assigné.e.s sont « orphelins » (Fig C) et peuvent être sélectionnés. Renseignez-vous sur la localisation exacte de l'arbre en question et sur la date à laquelle les fruits devraient entrer à maturité, ce qui correspond à la colonne « Date » (Fig C2).

Important

Il faut contacter le propriétaire d'arbre plusieurs semaines à l'avance de la date approximative. De cette façon, nous évitons de manquer la vraie date de mûrissement.

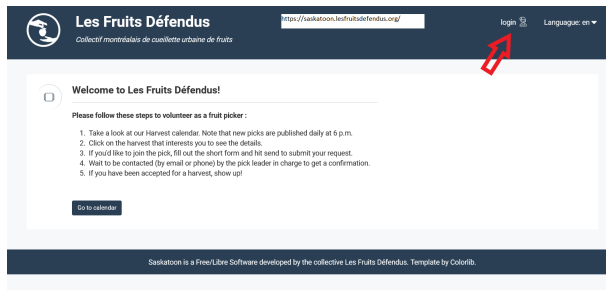


FIG. 1 – Figure A : Page d'accueil publique de Saskatoon

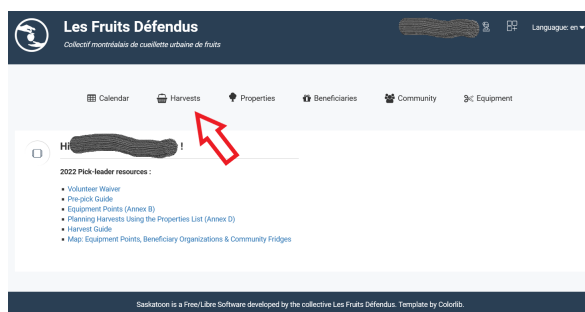


FIG. 3 – Figure B : Dashboard de Saskatoon

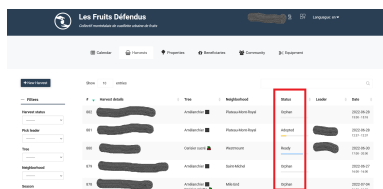


FIG. 4 – Figure C : Liste des récoltes

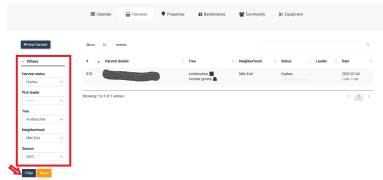


FIG. 5 – Figure C2 : Filtrés applicables à la liste des récoltes

- 4) Pour en apprendre plus à propos d'un arbre ou d'une vigne, cliquez sur le nom de son propriétaire (Fig D)

Cela vous amènera jusqu'à la page d'information sur le propriétaire. Vous trouverez un certain nombre d'informations comme le contact, la langue dans lequel il ou elle préfère communiquer et des informations relatives à la propriété, notamment certains importants aspects physiques de la maison et une liste des équipements disponibles sur place. Des informations supplémentaires concernant la cueillette peuvent être trouvées en cliquant sur les numéros dans la première colonne à gauche du tableau (Fig D). Cela vous amènera à la page d'information

de la récolte (pour un exemple, voir Fig F).

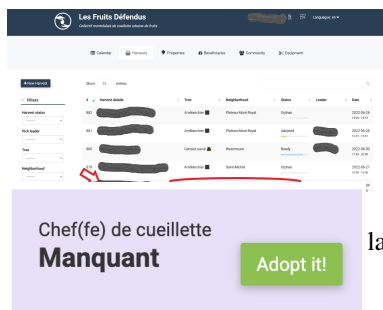


FIG. 7 – Figure F1 : Bouton d'adoption d'une cueillette

- 5) Si après avoir fini votre recherche, vous décidez d'organiser une cueillette, adoptez-la en ouvrant la page d'information de la cueillette et cliquez sur le bouton d'adoption (Fig F1).

Félicitations ! Vous venez d'adopter d'un arbre ou une vigne et allez contribuer à sauver ses fruits. Vous devez avoir quelques petites choses importantes en tête lorsque vous adoptez des arbres :

- Essayez de donner la priorité à ceux qui ont la date de récolte la plus avancée (la cueillette de ces arbres est plus urgente).
- Essayez de ne pas choisir trop d'arbres avec des dates de cueillette trop proches les uns des autres afin de ne pas vous surcharger de travail. Il est important de garder à l'esprit que la planification d'une cueillette est dépendante de certaines variables imprévisibles (météo, votre emploi du temps, l'emploi du temps du propriétaire, etc.). Nous vous demandons de ne pas adopter plus de 3 cueillettes à la fois.
- **Une fois que vous aviez adopté votre récolte**, vous êtes responsable pour cet arbre (voir les prochaines étapes pour voir ce que cette responsabilité comprend).

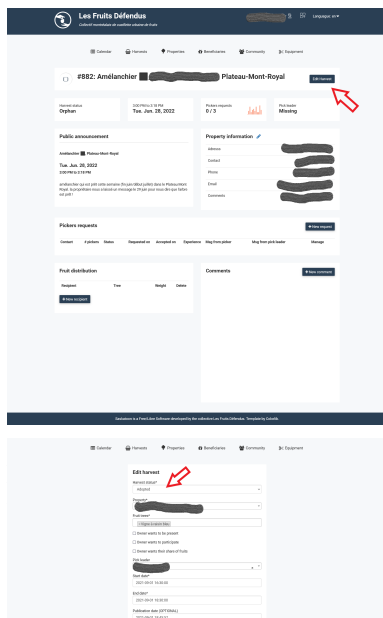


FIG. 9 – Figure G : Formulaire d'édition d'une récolte

Si pour une raison ou une autre vous ne pouvez plus organiser la cueillette de cet arbre, vous devez libérer cette cueillette en changeant le statut à « orphelin » de façon à ce que quelqu'un d'autre puisse s'en charger. Si vous ne le faites pas, nous risquons de perdre les fruits de cet arbre :

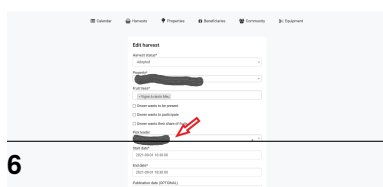


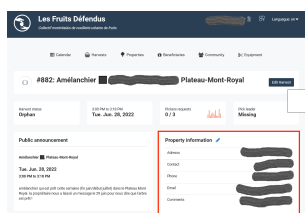
FIG. 10 – Figure H : Formulaire d'édition d'une cueillette

- 1) Dans le tableau des récoltes, sélectionnez le numéro ID de votre arbre (voir *Fig D*).
- 2) Cliquez sur “Modifier cette récolte” (*Fig F*)
- 3) Changez le « statut de la récolte » pour « Orphelin » et retirez votre nom en tant que chef.fe de cueillette pour cet arbre (*Fig H*).
- 4) Cliquez « Sauvegarder » en bas de la page

1.3.3 Contacter le propriétaire pour planifier la cueillette.

Il est de votre responsabilité de contacter chaque propriétaire d’arbres que vous avez adopté (par téléphone, courriel ou en personne) pour déterminer la date et l’heure de la cueillette. Les informations concernant le propriétaire peuvent être trouvées dans Saskatoon en cliquant sur leur nom dans le tableau des « Récoltes » (voir *Fig D*) :

Ou en cherchant leur nom dans la liste des Propriétés (*Fig I*)



Consultez toujours le calendrier (*Fig L*) des cueillettes avant de choisir une date et une heure afin d’éviter de planifier une cueillette en même temps que quelqu’un d’autre. Deux cueillettes peuvent toutefois être organisées en même temps si les chef.fe.s de cueillette utilisent des équipements pris à des endroits de stockage différents. Dans ce cas, il est préférable que les chef.fe.s de cueillette se contactent avant pour organiser les cueillettes communes afin d’éviter les problèmes organisationnels.

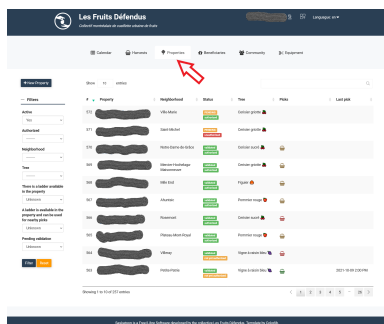


FIG. 12 – Figure I : Liste des Propriétés

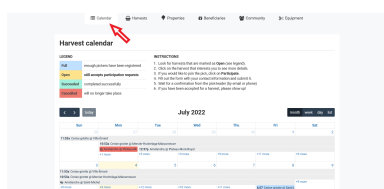


FIG. 13 – Figure L : Vue du calendrier après la connexion

Pour s’assurer que vous disposez de suffisamment de temps pour la cueillette, le nettoyage et la livraison des fruits, planifiez vos cueillettes au moins 4h avant la fermeture des points de stockage de l’équipement de cueillette. Des exceptions peuvent être faites, pour cela contactez votre compagnon de fruits ou un membre du noyau. Voir la page des Points d’Équipement pour connaître les heures d’ouvertures de nos points de stockage du matériel.

Une fois qu’un membre du groupe de fruit aura contacté le propriétaire de l’arbre, il ou elle attendra votre appel pour planifier la cueillette. En théorie, toutes les informations pertinentes auront été recueillies et entrées dans Saskatoon. Cependant si certaines informations qui peuvent vous être utiles sont manquantes, n’hésitez pas à contacter le propriétaire. Certaines questions ne sont pas posées aux propriétaires dans les groupes de fruits mais peuvent s’avérer pertinentes :

- Est-il possible de grimper dans l’arbre pour accéder aux fruits (si nécessaire)
- Dans le cas où le / la propriétaire ne peut pas être présent.e pendant la cueillette, où leur part des fruits doit-elle être déposée. N’oubliez pas de leur demander de fournir un ou plusieurs contenants pour déposer les fruits (de préférence avec un couvercle).

- S’il n’y a pas de poubelle à compost sur la propriété, demandez à avoir des sacs à ordures pour les fruits qui seraient tombés et trop abimés.

Note

En tant que responsable de l’arbre/de la vigne, vous êtes responsable de mettre à jour les informations concernant la récolte sur Saskatoon avec toutes les informations pertinentes pour l’organisation d’une cueillette. En ce faisant, vous aiderez les chef.fe.s de cueillette à mieux gérer les cueillettes. D’une saison à une autre, cela aides les nouveaux / nouvelles chef.fe.s de cueillettes de comprendre comment organiser les cueillettes sur des arbres / des propriétés en particulier et à savoir comment gérer les cueillettes sur des mêmes arbres / vignes. Ainsi, veuillez à mettre à jour les informations dès que vous communiquez avec un propriétaire.

- Pour mettre des informations concernant la cueillette que vous allez réaliser, ajouter des commentaires dans les Commentaires de Récoltes en cliquant sur « + » quand vous êtes sur la page de Récoltes (*Fig F3*).

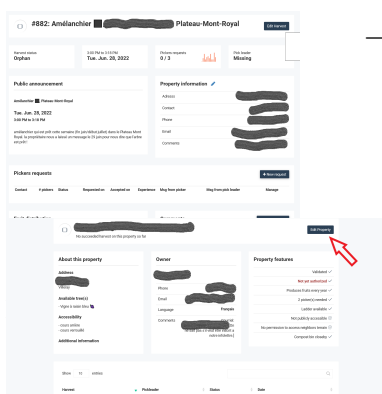


FIG. 15 – Figure N : Edit property

- Pour toute information concernant l’arbre lui-même ou le propriétaire, ajoutez vos commentaires sur la page Propriété. Vous pouvez le faire en cliquant sur « Modifier propriété » quand vous êtes sur la page de la propriété (*Fig N*). La plupart des commentaires peuvent être ajoutées dans la section « Informations additionnelles » (*Fig O*).

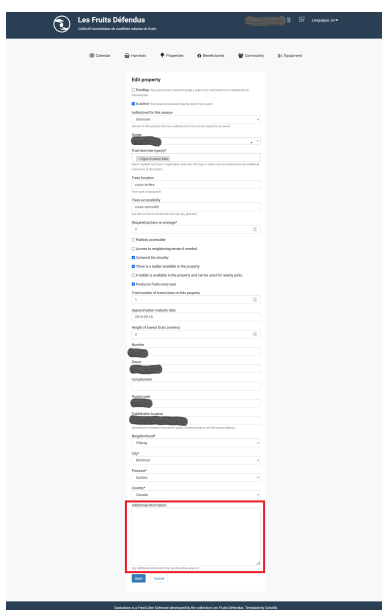


FIG. 16 – Figure O : Property additional information

Il est toujours bien de **venir constater en personne chez le propriétaire si l’arbre ou la vigne est prête pour la cueillette**. Assurez-vous de bien noter vos observations dans la section Commentaires sur la Récolte. Voir l’annexe C pour des conseils sur comment déterminer si un arbre ou une vigne est à maturité. Il est de votre responsabilité de savoir à quel moment les fruits seront prêts pour la cueillette – les propriétaires ne le savent pas toujours !

Vous avez toujours besoin d’obtenir le consentement du propriétaire avant de venir cueillir un arbre ou une vigne. Si vous ne parvenez pas à contacter le propriétaire avant qu’il soit trop tard pour cueillir les fruits, annulez la cueillette et mettez à jour le statut de l’arbre/de la vigne sur “annulé” (similar to *Fig F*, *Fig G*, *Fig H*) et laissez un commentaire dans les Commentaires de Récolte (voir *Fig F3*) expliquant pourquoi la cueillette a été annulée.

*Si vous avez besoin d’aide pour déterminer s’il est trop tard ou non pour réaliser une cueillette, demandez à votre compagnon de fruits ou allez directement sur place constater dans quel état sont les fruits. Si vous y allez en personne, vous pouvez utiliser les informations dans l’**Annexe C** pour déterminer si le fruit est à maturité.

1.3.4 Trouver un organisme bénéficiaire qui recevra le tiers des fruits

Comme vous le savez, un tiers des fruits seront distribués à des organisations bénéficiaires à la fin de la cueillette.

Il vous appartient de choisir l'organisation bénéficiaire à laquelle vous donnerez une partie des fruits (ex : la plus proche du lieu de cueillette). Quand vous choisissez une organisation, vous devez appeler ou envoyer un courriel à la personne contact de l'organisation bénéficiaire afin de savoir si elle sera disposée à recevoir les fruits (savoir s'ils ont les équipements, les personnes et les capacités de stockage disponibles au moment de la livraison). Vous devez vous accorder sur comment, où et quand vous livrez les fruits. Veuillez contacter en avance les organisations pour qu'elles puissent s'organiser. N'oubliez pas de leur faire connaître si possible la quantité et la qualité des fruits que vous allez leur livrer.

Pendant la saison des récoltes, notre liste des organismes bénéficiaires sera mise à jour régulièrement. Donc, Annexe A, du guide sera disponible sur Saskatoon, à nos points de stockage et partagés par courriel quand il y a des changements.

En 2019, nous nous sommes organisés avec des frigos communautaires pour ajouter des possibilités de récipiendaires de dons. Les frigos communautaires sont parfois gérés par des groupes Facebook ; vous trouverez les références dans [la liste de nos bénéficiaires](#).

1.3.5 Publier la récolte et former une équipe.

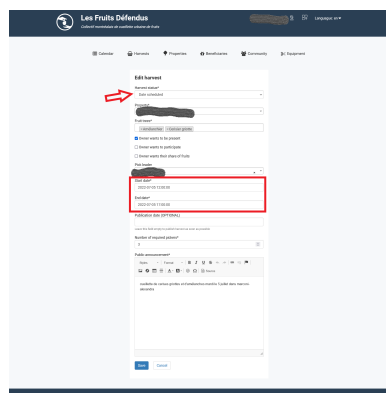
Une fois que vous avez choisi votre date de cueillette et que vous avez trouvé votre organisation bénéficiaire, vous êtes prêt à annoncer votre cueillette aux bénévoles ! Nous faisons cela en publiant les cueillettes dans le calendrier des cueillettes de Saskatoon.

Avant de publier la cueillette dans le calendrier, allez sur « Modifier Récolte » (voir [Fig F](#)) et vérifiez ou ajoutez les informations suivantes :

- La date et l'heure de la cueillette, comme convenues avec le propriétaire, dans un format 24h ([Fig P](#)).
- Le nombre de cueilleurs requis (cela n'a pas besoin de changer sauf si vous déterminez avec le propriétaire que plus ou moins de cueilleurs sont nécessaires) ([Fig P](#)).
- La section « Annonce publique », qui devrait inclure toute information à propos de la cueillette que vous souhaitez rendre visible pour les cueilleurs potentiels. Par exemple, si vous cherchez des bénévoles pour aider avec le transport des fruits jusqu'aux organisations bénéficiaires, ou si l'arbre est particulièrement beau, etc ([Fig Q](#)).

i Attention

Comme cette section sera visible publiquement, NE PUBLIEZ aucune information privée dans cette section. L'adresse exacte du propriétaire est une information privée.



Note : Nous ne publions jamais l'adresse exacte de l'arbre dans le calendrier. Cette information est donnée aux bénévoles par courriel après qu'ils se soient inscrits pour la cueillette. Une fois que vous avez vérifié que toutes les informations de la cueillette sont correctes, **changez le statut de la récolte pour « Date prévue » pour publier la cueillette dans le calendrier.**

Quand un bénévole s'inscrit à une cueillette, vous recevrez un courriel automatique et une demande de participation sera automatiquement créée dans le système.

FIG. 17 – Figure P : Edit the date of the harvest

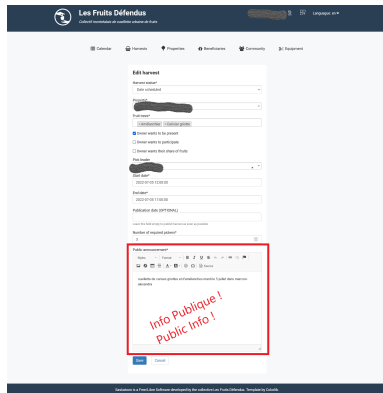


FIG. 18 – Figure Q : Add public information to the harvest

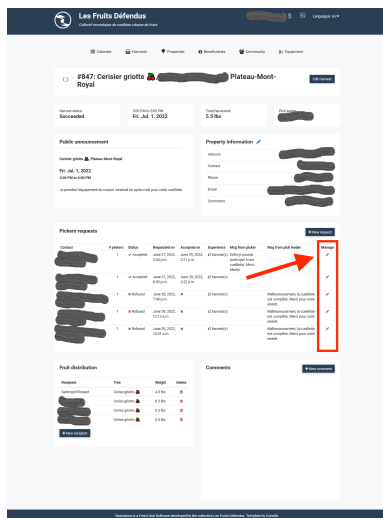


FIG. 19 – Figure R : Manage volunteer pickers participation

Dans la section « Cueilleurs » de la page des Récoltes (*Fig R*), vous pouvez gérer ces demandes. Vous pouvez également voir les commentaires qui pourront être ajoutés par les bénévoles. Vous pourrez changer le statut de cette demande pour « accepter » ou « refuser. » (*Fig S*). Cependant, svp notez que **toutes informations que vous mettez à jour sur cette page ne sera pas visible par les potentiels bénévoles**. Cette information est uniquement accessible aux personnes possédant un identifiant Saskatoon. Cela signifie que **vous devrez contacter chaque cueilleur potentiel vous-même par téléphone ou courriel pour lui signifier si vous avez accepté ou refusé sa demande pour la cueillette**. (TODO : Update this with latest Saskatoon workflow. Saskatoon will send automatic emails to notice pickers if their participation is accepted or declined)

Une fois que vous avez atteint le nombre suffisant de cueilleurs, changer le statut de la cueillette pour « Prêt » (voir *Fig G*).

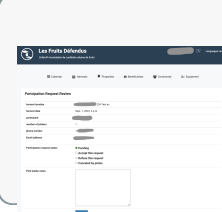
Quand vous formez votre équipe de cueilleurs, merci de donner la priorité à ceux qui n'ont encore jamais pris place à une cueillette. Idéalement, au moins une place par équipe de cueilleurs devrait être réservée aux nouveaux cueilleurs. Si vous avez demandé de l'aide pour le transport de l'équipement ou des fruits, vous devez donner la priorité à ceux qui ont accepté de vous aider.

Après avoir choisi votre équipe, vous êtes en charge de contacter chaque bénévole par téléphone ou courriel pour confirmer leur participation. Une fois qu'ils ont

confirmé, assurez-vous de leur donner les informations suivantes :

- Adresse de la propriété où se trouve l'arbre ou la vigne
- Rappel de la date et de l'heure de la cueillette
- Rappelez-leur d'apporter de l'eau, de la crème solaire, des contenants ou sacs pour leur portion de fruits
- Des instructions afin qu'ils vous attendant avant de commencer la cueillette ou qu'ils tapent à la porte du propriétaire
- Vos coordonnées (téléphone, si possible)

i
Important



Si davantage de cueilleurs que nécessaires se sont inscrits avant que vous clôturiez la cueillette dans le calendrier, il vous appartient de contacter chacun d'entre eux pour les prévenir que malheureusement, l'équipe de cueillette est déjà complète et que leur aide ne sera pas nécessaire cette fois-ci

FIG. 20 – Figure S : Update volunteer picker partici-

1.4 Annexes

1.4.1 Annexe A : Organismes bénéficiaires

Un organisme bénéficiaire est un partenaire à qui nous donnons un tiers de nos récoltes. Les organismes s'assurent de redistribuer les fruits à ceux dans le besoin et ils promeuvent la sécurité alimentaire.

Durant la saison des récoltes, notre liste d'organismes bénéficiaires sera mise à jour régulièrement. Donc, référez-vous à la liste la plus à jour sur Saskatoon.

1.4.2 Annexe C : Maturation des fruits

Voici quelques conseils pour vous aider à déterminer quand les fruits sont prêts à être récoltés. En général, la meilleure façon de savoir si un fruit est mûr consiste à le goûter !

Pommes

- Elles doivent être cueillies à maturité.
- Tournez le fruit : si la tige se détache facilement de la branche, c'est prêt à être cueilli.
- Goûtez-le pour vérifier s'il est mûr. Même les pommes naturellement acides perdent leur côté âpre lorsqu'elles sont mûres.
- L'inspection des pépins peut vous donner un autre indice : s'ils sont brun foncé, le fruit est sans doute mûr (goûtez-le tout de même pour vérifier qu'il n'est pas âpre).

Amélanches

- Elles doivent être cueillies à maturité.
- Elles doivent être cueillies à maturité. Les amélanches doivent être complètement violettes, mais pas trop molles. Lorsqu'elles sont rouges, elles ne sont pas prêtes.

Cerises

- Elles doivent être cueillies à maturité.
- Elles doivent être cueillies à maturité. Elles doivent être juteuses et sucrées tout en restant fermes. Les griottes devraient être rouge vif.
- Les variétés les plus foncées doivent devenir très foncées avant d'être cueillies.
- Faites confiance à vos papilles !

Prunes

- Elles doivent être cueillies à maturité.
- Elles doivent être cueillies à maturité. Elles doivent être sucrées et pas trop fermes.
- Dans certains arbres, les prunes les plus exposées au soleil mûrissent avant les autres. À moins que vous ne prévoyiez faire une deuxième récolte, vous devrez choisir le moment où le plus grand nombre de fruits pourra être cueilli pour organiser la récolte.
- Les prunes grossissent beaucoup dans les derniers jours précédant la maturation. Si vous remarquez que les prunes commencent à gonfler, il est temps d'organiser la cueillette !

Raisins

- Elles doivent être cueillies à maturité.
- Ils doivent être cueillis à maturité. Ils doivent être fermes, mais se croquer facilement et être juteux et sucrés. Lorsqu'ils commencent à être ridés, cela signifie que la date idéale de cueillette est passée.

Poires

- Elles doivent être cueillies encore vertes et fermes.
- Il faudra ensuite les laisser mûrir pendant quelques jours après la récolte. Les poires d'hiver (Bosc, Anjou) doivent être réfrigérées au moins 30 jours après avoir été cueillies pour pouvoir mûrir correctement.
- On ne doit jamais laisser les poires mûrir directement sur l'arbre, car elles auraient tendance à devenir granuleuses et à pourrir au niveau du trognon une fois entreposées. Les poires mûrissent mieux après la récolte !
- Si vous les cueillez trop tôt, elles risquent de ne jamais développer complètement leur saveur.
- Une poire prête à être cueillie doit être souple. Serrez-en une dans votre main pour vérifier la consistance. Si elle est dure comme du bois, elle n'est pas prête. Vous devez percevoir une légère souplesse, mais pas trop.
- Le fruit devrait se détacher de la branche sans trop d'effort, d'une simple rotation du fruit.
- Les pépins devraient brunir (comme pour les pommes) : s'ils sont bruns foncé, le fruit est probablement mûr.

1.4.3 Annexe D : Planifier une cueillette en utilisant la liste des propriétés

Introduction

La façon la plus simple et la plus rapide de commencer à organiser une récolte est d'adopter une "Cueillette orpheline" dans Saskatoon.

Mais si vous souhaitez **choisir parmi une plus grande liste d'arbres de notre base de données**, cette annexe vous montrera comment identifier et joindre directement les propriétaires d'arbres qui ont déjà manifesté de l'intérêt pour notre collectif, mais qui ne nous ont pas encore fait savoir si nous pouvons récolter sur leur propriété cette année. Le processus décrit ci-dessous implique une compréhension plus approfondie du fonctionnement de notre base de données et nécessite une saisie de données supplémentaire de votre part, mais il vous permet également d'accéder à des arbres fruitiers et à des vignes que vous n'auriez pas été en mesure de faire autrement et qui pourraient mieux vous convenir.

Si vous souhaitez avoir la possibilité de choisir parmi une liste plus complète de propriétés de notre réseau, veuillez lire attentivement ce guide et suivre attentivement ses instructions. Dans ce cas, le processus de planification d'une récolte commence par les étapes décrites ci-dessous. Une fois ces étapes importantes franchies, veuillez consulter le Guide de pré-cueillette pour savoir comment fixer une date de récolte, constituer une équipe de cueillette et toutes les autres étapes de la planification de votre récolte.

Formulaire d'enregistrement de propriétaire

Avant le début de la saison de récolte, nous demandons à tous les propriétaires d'arbres d'utiliser notre formulaire en ligne pour indiquer qu'ils autorisent la récolte cette saison. Lorsqu'un formulaire est soumis, l'information est mise à jour directement dans Saskatoon et le noyau crée une récolte orpheline pour cette propriété. Nous vous montrerons comment choisir parmi les propriétés dont les propriétaires n'ont pas rempli le formulaire.

La liste des propriétés : Choisir un arbre ou une vigne admissible à récolter

Une fois que vous vous êtes connecté dans Saskatoon et que vous avez accédé à la page principale (voir le guide de pré-cueillette pour les instructions à ce sujet), sélectionnez l'onglet "Propriétés" dans la barre latérale gauche de la page. Vous trouverez ici une liste de toutes les propriétés enregistrées dans Saskatoon.

Des colonnes séparées indiquent des informations telles que le propriétaire de l'arbre, l'adresse, le statut, le type de fruit, les récoltes des années précédentes, etc. Nous expliquerons plus en détail les informations spécifiques d'une propriété dans la section ci-dessous intitulée "Révision des informations sur la propriété". Tout d'abord, concentrons-nous sur les informations affichées dans la colonne Statut.

Comprendre le statut d'une propriété

Pour voir rapidement la liste complète de nos propriétés, assurez-vous que "All" est sélectionné dans la liste déroulante à côté de "Show" dans le coin supérieur gauche.

Lorsque vous choisissez une propriété, un bon choix sera de choisir parmi les propriétés qui affichent les icônes "Validé" et "Pas encore Autorisé" dans la colonne Statut. Pour voir une liste de ces propriétés, vous pouvez soit trier par la colonne Statut, soit utiliser les filtres à droite. (Pour plus de détails sur la façon de faire l'une ou l'autre de ces opérations, veuillez consulter la section intitulée "Tri et filtrage des propriétés" ci-dessous.)

Tout d'abord, quelques explications générales sur ce que signifie chacun des différents statuts de propriété...

Statut de l'autorisation

Le statut d'autorisation indique si le propriétaire de l'arbre a confirmé son intérêt à faire récolter ses fruits cette année. Les propriétaires d'arbres utilisent le formulaire en ligne pour autoriser leur(s) arbre(s)/vigne(s) pour la saison.

- "Autorisé" : Nous avons l'autorisation de récolter sur la propriété cette année.
- "Non autorisé" : Nous n'avons pas la permission de récolter sur la propriété cette année. Le propriétaire de l'arbre ne veut pas que nous fassions un suivi auprès de lui cette année pour planifier une cueillette. (Ils n'ont pas nécessairement dit non pour les saisons à venir, juste pour la saison en cours.)
- "Pas encore autorisé" : Le propriétaire de l'arbre n'a pas répondu à notre formulaire cette année, mais il est possible qu'il en ait l'intention. Les propriétés de cette catégorie nous ont donné la permission de récolter à un moment donné depuis 2016 et, dans bien des cas, nous avons effectué au moins une récolte réussie depuis lors. Si vous êtes intéressé à récolter dans l'une de ces propriétés, vous devrez d'abord communiquer avec le propriétaire de l'arbre pour lui demander la permission de récolter pendant la saison en cours avant d'essayer d'organiser une cueillette. Comprenez qu'il se peut, en fait, qu'il n'autorise pas du tout la récolte cette année, pour un certain nombre de raisons possibles.

i Important

Avant de contacter un propriétaire d'arbre pour confirmer son intérêt pour cette année, vous devez d'abord vérifier si un dossier de récolte a déjà été créé pour cette propriété pour cette année. Si oui, et si cette récolte n'a pas déjà été adoptée par un autre chef de cueillette, vous pouvez l'adopter et procéder à la planification de la récolte, tel que décrit dans le guide de pré-sélection. Si ce n'est pas le cas, vous devrez créer et adopter une nouvelle "Récolte". Cela empêchera les autres cueilleurs d'entrer en conflit avec le même propriétaire d'arbre pour essayer de planifier leur propre récolte de cet arbre ou de cette vigne. Des détails sur la création et l'adoption de votre propre récolte sont fournis ci-dessous.

Statut de validation

Vous pouvez remarquer de nouvelles propriétés qui disent "En attente" (ou "En attente de validation") dans la colonne "Statut". Ces propriétés ne sont pas prêtes à être sélectionnées. S'il vous plaît ne pas créer des récoltes pour ces propriétés vous-même. Ils ont récemment reçu leurs informations via le formulaire en ligne de propriétaire d'arbre et ils ont besoin d'une validation par un administrateur (membre du noyau).

La validation implique un membre du noyau qui...

1. ...vérifie qu'une propriété nouvellement créée n'est pas en fait une copie d'un autre enregistrement de propriété existant dans la base de données, et...
2. ...copie les informations de la propriété mises à jour dans un enregistrement de propriété existant, le cas échéant

Une fois qu'une propriété a été validée, son statut "En attente" devient "Validé", et une récolte orpheline est créée pour elle en même temps. Veuillez noter que si vous êtes intéressé à récolter sur une propriété "Autorisée" qui est "En attente" de validation, vous pouvez demander que sa récolte soit adoptée en votre nom dès qu'elle est créée (plus d'informations à ce sujet dans la grille Statut de la propriété, plus bas).

- "Validé" : L'enregistrement de la propriété a été validé par le noyau. Il s'agit d'une propriété "valide" (et non d'un duplicata ou d'une liste incomplète). Si l'information de la propriété a été mise à jour pour la saison en cours, cette information a été validée par le noyau.
- "En attente" (ou "En attente de validation") : L'enregistrement de la propriété n'a pas encore été validé par le noyau. Veuillez ne pas créer de récolte pour cette propriété. L'enregistrement de propriété peut être invalide ou il peut s'agir d'un duplicata d'un autre bien existant. Si c'est le cas, il devra être supprimé par un administrateur.
- Enregistrements de propriété avec "DELETE" dans le nom : Cet enregistrement de propriété est soit invalide, soit en double et est en attente d'être supprimé par un membre de l'équipe. Veuillez ne pas créer de récolte pour cette propriété. Si la propriété vous intéresse, vous pouvez vérifier s'il s'agit d'un duplicata d'une propriété valide en cherchant son adresse ou le propriétaire de l'arbre.

Savoir quelle propriété contacter

Grille des statuts d'une propriété

Pour connaître de façon générale les actions que vous pouvez entreprendre pour chaque combinaison de statuts d'autorisation et de validation, veuillez consulter la grille suivante :

	Autorisé	Non autorisé	Pas encore autorisé
Va- lidé	Une récolte devrait déjà avoir été créée pour cette propriété. Si elle n'a pas déjà été adoptée par un autre pick-leader, vous pouvez adopter la récolte !	Les propriétaires d'arbres ne veulent pas de récolte sur leur propriété cette saison. Ne pas contacter cette année.	Le propriétaire de l'arbre n'a pas encore répondu. Si vous voulez récolter sur cette propriété, veuillez d'abord créer et adopter une récolte, puis contacter le propriétaire de l'arbre et lui demander s'il autorise une récolte.
En at- tente (de va- li- da- tion)	Le propriétaire de l'arbre veut une récolte cette saison. Cependant, le noyau doit d'abord valider l'enregistrement du propriétaire de l'arbre. Veillez ne pas encore créer une récolte orpheline ou contacter directement le propriétaire de l'arbre. Si vous voulez récolter sur cette propriété, veuillez écrire un commentaire dans les notes de propriété que vous souhaitez adopter la récolte, et le membre de noyau validant peut immédiatement l'adopter en votre nom dès qu'il l'a créée (si applicable).	Le propriétaire d'un arbre ne veut pas de récolte cette saison. Ne pas contacter cette année. (Le noyau doit valider l'information non autorisée soumise par le propriétaire de l'arbre et l'incorporer dans le dossier de propriété original.)	Cette combinaison ne devrait pas exister. Si c'est le cas, cela signifie probablement que le propriétaire de l'arbre a soumis un formulaire mais qu'il a oublié d'indiquer s'il autorise ou non la récolte cette année. Veuillez demander à un membre du noyau de faire un suivi si vous êtes intéressé par cette propriété.

Statut actif :

Note

Par défaut, dans la liste des propriétés, aucune icône n'est affichée pour les propriétés qui sont "Actives". Vous saurez automatiquement qu'une propriété est "Active" si vous voyez des icônes pour ses statuts d'autorisation et de validation. Alternativement, pour les propriétés qui sont "Inactives", ni les statuts d'Autorisation ni de Validation ne s'afficheront, car pour ces propriétés, ils ne sont pas pertinents. Seule l'icône "Inactif" sera visible.]

L'utilisation du statut "Actif" a changé au cours des dernières années. À l'origine, il était utilisé de la même façon que le statut d'autorisation est utilisé aujourd'hui. Mais en 2018, lors de l'introduction du formulaire d'inscription en ligne, nous avons créé le nouveau statut "Autorisation", qui communique l'autorisation de récolte, spécifique à une saison donnée. Parallèlement, nous avons adapté la signification du statut "Actif" pour signifier l'autorisation d'exploitation d'une propriété à long terme.

Pour mieux expliquer la signification des termes "actif" et "inactif", il est important de comprendre à la fois leur signification historique et leur signification actuelle :

- "Actif" :

- Si une propriété a cette valeur, cela signifie que... Le propriétaire de l'arbre a autorisé la récolte à un moment donné dans le passé et, à notre connaissance, n'a pas non autorisé une récolte depuis lors.
- Dorénavant, attribuez cette valeur à une propriété si... Le propriétaire de l'arbre est d'accord que nous le contactons pour lui demander la permission de récolter année après année.
- "Inactif" :
- **Si une propriété a cette valeur, cela signifie que...** Le propriétaire de l'arbre n'a pas nécessairement refusé l'autorisation de récolter sur sa propriété. Nous avons quelques propriétés "inactives" dont les propriétaires ont demandé à ne plus être contactés à l'avenir pour diverses raisons. Mais la majorité de nos propriétés "inactives" ont conservé un statut "inactif" simplement parce que les propriétaires d'arbres n'ont pas explicitement autorisé une récolte pour 2016, l'année où Saskatoon a été lancée. Donc, pour être sûr, vérifiez s'il vous plaît pour les notes dans le champ "À propos de cette propriété" de la fiche de la propriété. Vérifiez également s'il y a des notes dans toutes les récoltes énumérées sous "Récoltes sur cette propriété" (voir la section "Examen des renseignements sur la propriété" ci-dessous) :
- S'il y a des notes indiquant qu'à un moment donné, le propriétaire de l'arbre a demandé à ne pas être contacté dans les années à venir, ne le contactez pas.
- **Si, par contre, vous ne voyez aucune indication dans le registre de propriété qu'un propriétaire d'arbre nous a demandé spécifiquement de cesser de le contacter, alors c'est OK pour vous de le contacter et de lui demander s'il serait intéressé à faire cueillir ses fruits cette année! (*)**
- Dorénavant, attribuez cette valeur à une propriété si... Le propriétaire de l'arbre a demandé à ne pas être contacté dans les années à venir. Inclure des notes détaillées à ce sujet et expliquer la situation dans le champ "À propos de ce bien" de l'enregistrement du bien. Nous continuerons à conserver indéfiniment l'enregistrement de la propriété dans la base de données à des fins de référence et au cas où la situation changerait.
- ("Inconnu" : Ce statut inclut les propriétés actives et inactives)

i (*) Rappel important

Avant de communiquer avec un propriétaire d'arbre pour confirmer son intérêt pour cette année, vous devez d'abord vérifier si un dossier de récolte a déjà été créé pour cette propriété pour cette année. Si oui, et si cette récolte n'a pas déjà été adoptée par un autre chef de cueillette, vous pouvez l'adopter et procéder à la planification de la récolte, tel que décrit dans le guide de Pré-Cueillette. Si ce n'est pas le cas, vous devrez créer et adopter une nouvelle "Récolte". Cela empêchera les autres cueilleurs d'entrer en conflit avec le même propriétaire d'arbre pour essayer de planifier leur propre récolte de cet arbre ou de cette vigne. Des détails sur la création et l'adoption de votre propre récolte sont fournis ci-dessous.

Vous pouvez toujours demander au noyau si vous n'êtes pas sûr s'il est possible de contacter directement un propriétaire d'arbre.

Trier et filtrer les propriétés

Pour vous aider à identifier les arbres/vignes qui vous intéressent dans la liste des propriétés, vous pouvez trier ou filtrer la liste selon les caractéristiques de votre choix.

Trier les colonnes

Pour trier, cliquez simplement en haut d'une colonne, et toutes les propriétés seront triées en groupes selon cette catégorie.

- “#” : Indique l’ID de propriété - à ne pas confondre avec l’ID de récolte pour toute récolte qui l’accompagne.
- “Statut” : Inclut des icônes pour les statuts Autorisation + Validation de la propriété ou son statut Actif. Si la propriété est Active, par défaut, aucune icône “Active” ne s’affichera - seules les icônes de ses statuts d’autorisation et de validation sont affichées. Si la propriété est Inactive, la seule icône qui apparaîtra dans cette colonne sera une icône “Inactive” (aucune icône d’autorisation ou de validation ne s’affichera).
- “Arbre” : Affiche tous les types de fruits présents dans cette propriété.
- “Cueillettes” : Indique le nombre total de récoltes adoptées à cette propriété depuis 2016. Les paniers verts représentent des récoltes “réussies”, terminées. Marron signifie “Programmé” ou “Prêt”. Rouge signifie que la récolte a été “Annulée”.
- “Dernière cueillette” : Affiche l’année où les fruits ont été récoltés pour la dernière fois à cette propriété.

Filtrer les propriétés

Pour filtrer les propriétés dans la liste, choisissez une catégorie dans la barre latérale et sélectionnez dans la liste déroulante pour afficher uniquement les propriétés présentant cette caractéristique. Voici les catégories par lesquelles vous pouvez filtrer les propriétés :

- Statut actif
 - Statut de l’autorisation
 - Statut de validation
 - Quartier
 - Type de fruit [dénommé “Arbre”]
 - Disponibilité d’une échelle
- Plusieurs filtres peuvent être appliqués simultanément. Pour vous assurer que le filtre n’est pas appliqué, réglez-le sur “Inconnu”.

Révision de l’information sur la propriété

Pour en savoir plus sur un arbre ou une vigne en particulier dans la liste des propriétés, ouvrez son “Registre de propriété” en cliquant sur le nom du propriétaire et son adresse. Vous trouverez là des informations sur la propriété et le propriétaire de l’arbre.

Registre de propriété vs. Registre de cueillette

La différence entre l'information consignée ici dans le registre des propriétés (page) et dans le registre des récoltes (page) est que l'information ici est plus permanente ou continue, et ne changera probablement pas d'une année à l'autre. D'autre part, toute information consignée dans le registre de la récolte devrait être plus spécifique à son année (p. ex. le propriétaire de l'arbre aimerait participer à la récolte cette année, il y a de la construction sur la propriété pendant l'été, etc.).

Photo(s)

Une ou plusieurs photos peuvent être affichés ici.

À propos de cette propriété

Cette section contient la plupart des informations sur l'arbre et la propriété. Le côté gauche présente les types de fruits pour tous les arbres/vignes ainsi que leur emplacement sur la propriété. Tous les détails précis au sujet de la propriété sont également inclus dans cette section.

Caractéristiques de la propriété

Sur le côté droit, vous verrez une liste d'information incluant certaines des caractéristiques suivantes :

- Statut actif
- Statut de validation
- Statut de l'autorisation
- Accessibilité de l'arbre ou des arbres ou de la vigne (p. ex. accessible au public sur le trottoir)
- Nombre de cueilleurs recommandés
- Disponibilité d'un compost à proximité
- Disponibilité d'une échelle (pour l'instant, nous incluons l'information sur l'équipement ici et non pas dans la page "Équipement")
- Produit des fruits chaque année (certains arbres produisent des fruits une fois tous les deux ans)
- Quartier [à ajouter ici]

Ces caractéristiques correspondent à celles qui peuvent être utilisées pour filtrer les propriétés dans la liste des propriétés.

Les statuts d'une propriété

Pour les trois statut d'une propriété, vous verrez un icône, selon la valeur du statut :

- ACTIF :
- = Inactif (Si la propriété est active, aucun d'icône spécifique apparaîtra)
- VALIDATION :
- = Validé
- = Validation en attente
- AUTORISATION :
- = Autorisé pour la saison en cours
- = Non autorisé pour cette saison

Autre caractéristiques

Un icône () ou () accompagne un texte descriptif pour le restes des caractéristiques.

Information du propriétaire

Les coordonnées du propriétaire de l'arbre (nom, téléphone, courriel et langue de préférence) sont affichées ici. Ces informations sont en fait enregistrées en dehors de l'enregistrement de propriété par un administrateur et ne sont pas modifiables dans l'enregistrement de propriété. S'il doit être édité, veuillez contacter un membre du noyau.

Récoltes dans cette propriété

S'il y a eu des récoltes sur cette propriété depuis 2016, leurs registres de récolte sont énumérés dans cette section, ainsi que l'ID de récolte, chef de cueillette, type de fruit, statut de la récolte et la date de récolte (le cas échéant). Cliquez sur un enregistrement de récolte pour l'ouvrir et passer en revue les informations ou commentaires utiles.

Créer et adopter une récolte

Pour créer un enregistrement de récolte, cliquez sur le bouton "Nouvelle récolte".

(1) Important

On vous demandera tout "Type de fruit" applicable, de sélectionner une date de début et de fin estimée (peut être une période de récolte), et de saisir un nombre estimé de cueilleurs. Les renseignements peuvent être modifié ultérieurement lorsque vous contactez le propriétaire de l'arbre. Vous devrez également ajouter du texte dans la section "Annonce publique". N'oubliez pas que ce texte sera éventuellement affiché publiquement dans le calendrier.

Cliquez sur "Soumettre" pour créer votre nouveau registre de récolte.

Contactez le propriétaire et demandez l'autorisation de cueillir

Avant de communiquer avec le propriétaire de l'arbre, il est utile d'examiner toute l'information des récoltes antérieures sur cette propriété. De cette façon, vous serez prêt à demander confirmation de cette information. Lorsque vous êtes prêt à contacter le propriétaire de l'arbre, veuillez utiliser le script suggéré dans la section suivante comme guide pour demander la permission de récolter et pour mettre à jour les informations dans la fiche Propriété.

Si le propriétaire de l'arbre autorise une récolte, une fois qu'il a répondu aux questions et que vous avez mis à jour l'information dans Saskatoon, vous pouvez planifier la récolte, soit immédiatement ou éventuellement.

Une fois la récolte programmée, vous devrez poursuivre les autres étapes de la planification d'une cueillette, en commençant par la section "Trouver une organisation bénéficiaire qui recevra les fruits" dans le guide de Pré-Cueillette.

Merci et bonne chance pour la planification et la conduite de votre récolte !

1.4.4 Annexe E : Script pour contacter le propriétaire de l'arbre et mettre à jour l'information sur la propriété

Dans la fiche Propriété, pour éditer les informations de la propriété, cliquez sur le bouton “Modifier la propriété” orange en haut à droite de la fiche d'une propriété.

Vous trouverez ci-dessous un script que vous pouvez utiliser lorsque vous contactez le propriétaire de l'arbre (par téléphone ou par courriel). Les détails sur l'édition de l'enregistrement de propriété sont fournis dans le contenu du script lui-même. Comme toujours, nous vous demandons d'aider à encourager le succès dans les saisons à venir en documentant autant d'informations que possible dans les registres de la propriété et de la récolte. Plus il y en a, mieux c'est !

Vous pouvez choisir de contacter le propriétaire de l'arbre deux fois si vous préférez. La première fois peut se faire aussi tôt que vous le souhaitez - principalement pour demander l'autorisation, recueillir les informations les plus pertinentes et demander une estimation du moment où le fruit sera mûr. L'appel ou le courriel suivant pourrait consister à planifier la récolte réelle et à obtenir des renseignements plus détaillés. Si le propriétaire de l'arbre autorise une récolte, vous avez la possibilité de lui demander de remplir lui-même le formulaire en ligne. Bien que cela puisse sembler vous faire gagner du temps, non seulement vous dépendez du propriétaire de l'arbre pour faire un suivi rapide, mais une fois qu'il aura soumis le formulaire, il devra quand même être validé par un membre principal. Pour une récolte qui n'est encore que dans quelques semaines, l'attente peut ne pas être un problème. Mais dans le cas de fruits qui mûrissent rapidement, il y a un avantage évident à obtenir des réponses à ces questions par téléphone, ou même par courriel. De plus, vous pourrez peut-être planifier la récolte au cours de la même conversation !

N'oubliez pas que vous représentez non seulement le collectif dans son ensemble, mais que vous serez probablement la première personne à contacter le propriétaire de l'arbre cette année, et qu'il est possible que plusieurs années se soient écoulées depuis la dernière fois qu'un pick-leader ou un membre clé l'a contacté. Veuillez donc faire preuve d'une patience, d'une compréhension et d'une appréciation accrues.

N'hésitez pas à modifier le script comme vous le souhaitez. Gardez simplement à l'esprit que plus vous recueillez et enregistrez d'informations, mieux vous serez préparé, et plus cela nous aidera dans les saisons à venir !

1. **Vous** : Bonjour, c'est (**vous**) à l'appareil des Fruits Défendus, est-ce que je peux parler à (**propriétaire de l'arbre**) ?
 - **Propriétaire** : Huh ?
 - **Vous** : Les Fruits Défendus est un collectif montréalais, entièrement gérée par des bénévoles, qui organise des récoltes des arbres fruitiers dans la ville. Nous partageons les fruits récoltés entre les cueilleurs bénévoles, le propriétaire de l'arbre et une organisation communautaire locale
2. **Vous** : Je vois que votre arbre a été (**dernière récolte de l'année**) ou (**jamais récolté**). Je vous appelle pour confirmer votre intérêt de participer à nouveau cet été.
 - **Propriétaire** : Oui ! : [**passez à la question 3**]
 - **Propriétaire** : Meh... [**continuez ci-dessous**]
 - **Vous** : C'est une excellente façon de vous assurer que vos fruits ne seront pas gaspillés ! Nous vous donnons un tiers des fruits récoltés, un tiers à une organisation locale de sécurité alimentaire, et nous répartissons le dernier tiers entre les bénévoles qui récoltent les fruits. Nous sommes tous bénévoles et c'est totalement gratuit.
 - **Propriétaire** : Non merci [**continuez ci-dessous**]
 - **Vous** : Je comprends. Devrions-nous communiquer avec vous l'an prochain pour vous demander si vous aimeriez participer ou si vous voulez être retiré de notre liste ?
 - **Propriétaire** : Oui contactez moi l'an prochain

- **Vous** : Ok, vous vous recontacterons l’an prochain. [**mettre à jour la section “Additional Information”**]
- **Propriétaire** : Non je ne veux plus être contacter
- **Vous** : Ok, pouvez-vous me dire pour quelle raison ?
- **Propriétaire** : Mauvaise expérience
- **Vous** : Je suis désolé d’entendre ça.
- Réponses possibles :
- Fruit laissé sur l’arbre : C’était probablement parce que c’était hors de portée. La sécurité des cueilleurs est une priorité et nous disons aux bénévoles de laisser des fruits s’ils sont plus hauts que ce que notre échelle peut atteindre.
- LFD n’est pas arrivé à temps : Les fruits peuvent mûrir plus vite que prévu. Nous faisons de notre mieux pour répondre immédiatement aux appels demandant une récolte, cependant, nous sommes entièrement bénévoles et il y a des moments où nous sommes incapables d’organiser les gens assez rapidement.
- Si la propriétaire ne souhaite plus s’impliquer aux Fruits défendus :
- **Vous** : Je suis désolé que vous quittez le collectif, mais je comprends. Je vais enlever votre arbre de notre base des données. Bonne journée ! Bye.
(Fin)
[Décochez la case “Actif” pour changer la propriété en “Inactif”. Veuillez ajouter toute note à ce sujet dans la section Informations supplémentaires. Si vous le souhaitez, vous pouvez également modifier le statut de l’autorisation en “Non autorisé”.]
- 3. **Vous** : Je veux m’assurer que l’information que nous avons dans notre système est exacte afin de faciliter l’organisation d’une récolte pour vous et les bénévoles cet été. Cela ne devrait pas prendre plus de 10 minutes.
- 4. **Vous** : Je vois que vous avez (nombre et type d’arbres, vignes), est-ce correct ?
- Propriétaire : Oui [**passer à la question prochaine**]
- Propriétaire : Non [**continuez ci-dessous**]
[**Mettre à jour le nombre et type d’arbre au besoin**]
- 5. **Vous** : Pourriez-vous (confirmer) ou (me dire) la hauteur du fruit suspendu le plus bas ?
- Si la hauteur est supérieure à 12 pieds pour les cerises, les amélanches ou les raisins ou supérieure à 16 pieds pour les autres arbres...
Vous : On dirait que la plupart des fruits sont hors de notre portée, mais je ne peux pas le dire avec certitude sans regarder l’arbre. Pourriez-vous m’envoyer une photo avec un objet ou une personne à l’échelle ? (Pour obtenir des instructions sur le téléchargement des photos dans le dossier de propriété, veuillez consulter le Guide de récolte.)
(Pour obtenir des instructions sur le téléchargement de photos dans le dossier de propriété, veuillez consulter le guide de récolte)
[**Mettre à jour “hauteur du fruit suspendu le plus bas”, si nécessaire.**]
- 6. **Vous** : Quelle est la date approximative de maturité de chaque arbre ?
[**Mettre à jour la date approximative de maturité**]
- 7. **Vous** : Où est l’arbre ? (si le champ est vide) ?
[**Mettre à jour le lieux de l’arbre**]
- 8. **Vous** : Peut-on toujours accéder à l’arbre par (méthode enregistrée dans Saskatoon) ?
[**Mettre à jour “Accessibilité des arbres”, si nécessaire. Cochez la case “Accessible au public” si l’arbre/la vigne n’est pas situé à l’intérieur d’une zone murée et peut être consulté par le grand public.]
- 9. **Vous** : Avons-nous toujours (toujours pas) la permission d’accéder à l’arbre par la propriété du voisin ?
[**Mettre à jour la case à cocher “Accès au terrain des voisin si nécessaire”.**]
- 10. **Vous** : Avez-vous encore (ou avez-vous maintenant) une échelle qui peut être utilisée pendant la récolte ?

[Mettre à jour la case “Il y a une échelle disponible dans la propriété” et ajouter des informations supplémentaires dans la case “Informations supplémentaires”.]

11. **Vous** : L’arbre produit-il chaque année ?
 - Si oui, cochez la case “Produit des fruits chaque année”.
 - Sinon...
 - **Vous** : à quelle fréquence et quand l’arbre a-t-il produit des fruits pour la dernière fois ?
[Assurez-vous que la case n’est pas cochée et ajoutez des informations dans la case “Informations supplémentaires”.]
12. **Vous** : L’arbre peut-il être récolté en une seule fois ou aura-t-il besoin de plusieurs visites ? Ce que je veux dire, c’est que le fruit arrive à maturité en une seule fois ou sur une série de semaines ?
[Ajout d’informations dans la case “Informations complémentaires”]
13. **** Vous**** : Combien de personnes faudrait-il pour récolter l’arbre en deux heures ?
[Mettre à jour “Cueilleur requis en moyenne”, si nécessaire. Ce nombre n’inclut pas le/la chef.fe de cueillette.]
14. Si vous voulez, vous pouvez poser des questions qui sont normalement posées lors de la planification d’une récolte.
 - **Vous** : Aurez-vous besoin d’être présent au moment de la récolte ?
 - **Vous** : Vous souhaitez participer à la récolte des fruits ?
 - **Vous** : Voudriez-vous garder votre tiers des fruits ?**[Mettre à jour ces informations dans les trois cases correspondantes du registre de la Récolte.]**
15. **Vous** : Permettez-moi de confirmer que l’information est correcte dans notre système (si elle n’a jamais été récoltée ; ou tout blanc dans les coordonnées de contact).
 - adresse
 - courriel
 - téléphone
 - nom du contact**[Vous pouvez mettre à jour l’adresse ici, mais vous ne pourrez pas mettre à jour d’autres coordonnées pour le propriétaire de l’arbre. Ajoutez ces informations dans la case “Informations supplémentaires” et demandez à un membre du noyau de les mettre à jour.]**
16. **Vous** : Nous avons enregistré que vous êtes situé dans le quartier X. Est-ce que c’est exact ?
[Sinon, sélectionnez le quartier dans la liste déroulante. Si celui que vous recherchez n’est pas disponible, sélectionnez “Autre” et écrivez dans le voisinage dans les Informations supplémentaires]

Note

Si un propriétaire a changé d’adresse, un nouveau record de propriété doit être créé.

17. **Vous** : Pouvez-vous me dire quel est le meilleur moment pour qu’un bénévole puisse vous joindre ? Quelle est votre méthode de communication préférée ?
[Ajout d’informations dans la case “Informations complémentaires”]
18. **Vous** : Souhaitez-vous recevoir plus d’informations de notre part ? Recevez-vous déjà notre bulletin ?
[S’ils sont intéressés, veuillez envoyer leurs coordonnées à info@lesfruitsdefendus.org afin que nous puissions les inscrire sur notre liste d’envoi et les abonner à notre bulletin.]
19. **Vous** : Voici mes coordonnées. Pouvez-vous s’il vous plaît me contacter quand vous pensez que les fruits seront murs d’ici 10 à 15 jours ?
[S’il est déjà proche de ce moment, vous pouvez demander s’il est possible de programmer au moins provisoirement la récolte.]

20. **Vous** : Merci pour votre temps ! Passez une bonne journée et nous restons en contact !

(Fin)

Veillez-vous assurer de changer le statut de la propriété à “Autorisé”. (Si la propriété compte plusieurs arbres ou vignes et que le propriétaire de l’arbre autorise la récolte de certains arbres ou vignes, mais pas de tous, veuillez le régler sur “Autorisé”, et indiquez spécifiquement quels arbres ou vignes sont interdits dans “Informations supplémentaires”).

Si la propriété avait été précédemment marquée comme “Inactive”, veuillez cocher la case “Actif” pour indiquer qu’elle est maintenant “Active” et que nous avons l’autorisation de les contacter dans les années à venir. (Bien sûr, la propriété doit déjà avoir été “Validée”, et doit le rester.) Avant de terminer la mise à jour de la fiche de propriété et de cliquer sur “Soumettre”, veuillez vérifier qu’un “Coordonnées publiable” est inclus :

- Coordonnées publiable : Ce texte sera visible par le grand public une fois que la Récolte sera publiée dans le calendrier public. **IMPORTANT : NE PAS inclure d’informations privées dans ce champ** telles que l’adresse exacte de la propriété. Veuillez plutôt choisir une intersection voisine et taper ses deux noms de rues (ex. : “Roy & Coloniale”)

Après avoir effectué toutes les mises à jour nécessaires à l’enregistrement de la propriété, cliquez sur “Soumettre”. Une fois la récolte programmée, vous devrez poursuivre les autres étapes de la planification d’une cueillette, en commençant par la section “Trouver une organisation bénéficiaire qui recevra les fruits” dans le guide de Pré-Cueillette.

Merci et bonne chance pour la planification et la conduite de votre récolte !

Les chefs de cueillette incarnent Les Fruits défendus auprès du public, n'oubliez pas que vos actions comme vos paroles reflètent les valeurs du projet.

2.1 Aller chercher l'équipement et le transporter sur le lieu de la récolte

Le jour de la cueillette, votre première étape consiste à aller récupérer le matériel de cueillette à un des points d'équipement que vous avez au préalable choisi. Vous devriez avoir indiqué sur Saskatoon quel point d'équipement vous avez choisi afin de vous assurer qu'aucun.e autre chef.fe de cueillette n'ait prévu d'emprunter le même équipement au même moment.

Veillez s'il vous plaît consulter l'Annexe B pour trouver une liste de nos points d'équipement cette saison. De plus, il y a des instructions à suivre pour récupérer les équipements selon chaque point qui se trouvent aussi dans l'Annexe B.

Vous pourrez imprimer une copie de la liste du matériel (ci-dessous) à avoir avant chaque cueillette afin de vous assurer que vous n'oubliez rien de nécessaire.

2.1.1 Équipements et outils à amener lors d'une récolte

- Le vélo de Les Fruits Défendus
- La remorque de Les Fruits Défendus
- Échelle pliante
- Le cartable des opérations avec les formulaires de décharge, une carte des voies cyclable, et les dépliants des Fruits défendus (pochette pour mettre tous les documents, par exemple les feuilles de décharge et les notes sur la cueillette)
- Caisse en bois (pour les grosses cueillettes)
- Caisse en bois (pour les grosses cueillettes)
 - Des stylos
 - Le « hitch » pour attacher la remorque à votre propre vélo si vous n'utilisez pas le vélo des Fruits défendus
 - Ciseaux
 - (2) Balances

- Outils à vélo/hitch : (1) clé à douille (8, 9, 10mm), collier de serrage, (1) tournevis
- Des gants, des sacs de plastique et des sacs en toile
- (1) Trousse de premiers soins
- Outils de cueillette, dépendamment des fruits
- Pôles fixes rouges avec des paniers en toile
- Pôles extensibles gris avec des paniers en toiles Paniers à fruits sur des pôles avec des poignées en bois
- Les seaux de cueillette en plastiques avec les lanières (pour les accrocher autour du coup des cueilleurs afin d’avoir les mains libres pendant que vous cueillez)
- Un panneau pliant “Les Fruits Défendus” à placer le long du trottoir
- Des sacs et conteneurs avec des poignées pour collecter, peser et transporter les fruits

Objets optionnels à apporter :

- Kit de réparation de vélo
- Cadenas et lumières pour le vélo

Consultez l’*Annexe 1* pour les pratiques sécuritaires à adopter en vélo et les instructions pour attacher la remorque à votre vélo (vous pouvez aussi utiliser le vélo du Santropol Roulant qui a toujours le « hitch » attaché). Plus d’informations sur la conduite sécuritaire à vélo dans l’*Annexe 1*.

Une fois l’équipement dans la remorque, il ne vous reste plus qu’à enfourcher le vélo et à partir à la rencontre de votre arbre fruitier !

2.1.2 Mémo avant le départ

Planifiez votre itinéraire à l’avance et prévoyez toujours plus de temps pour faire face aux imprévus.

Prévoyez être sur le site de la cueillette 15 à 20 minutes en avance pour vous donner le temps de préparer l’endroit et pour être sur place avant tout le monde. Vous êtes le/la superviseur.e de la cueillette, il est indispensable pour les propriétaires comme pour les autres cueilleurs. Ses qu’aucun.e autre bénévole n’arrive sur place avant vous.

Soyez prêt.e à affronter les conditions météo du jour (ex. : imperméable, crème solaire).

2.1.3 Astuces concernant l’utilisation de la remorque à vélo

Assurez-vous que le goujon (pin) soit bien attaché, et que le crochet d’attelage (hitch) soit bien enclenché (voir *Annexe 1* pour un exemple visuel).

Soyez plus prudent.e que d’habitude. Reconnaissez vos limites : quelle est la largeur de la remorque ? Combien de temps me faut-il pour m’arrêter ? Équipé.e de la remorque, vous êtes beaucoup plus large qu’un simple vélo. N’ayez pas peur de prendre de la place !

Considérez que conduire la remorque double le temps de voyage normal en vélo.

2.2 Se préparer pour la récolte

La grande majorité des récoltes auxquelles participe Les Fruits Défendus ont lieu dans des espaces résidentiels privés. Nous devons donc de traiter ces propriétés avec le plus grand respect.

Lorsque vous arrivez sur le site de la cueillette, frappez à la porte et présentez-vous. Il se peut que ce soit prévu que personne ne soit présent, assurez-vous tout de même d’avoir frappé, par précaution. Si les propriétaires sont présent.e.s, vous pouvez aussi demander des sacs de vidanges ou un composteur/bac brun pour disposer des fruits tombés/écrasés, des récipients pour leur portion de fruits et une échelle/escabeau (s’il.s/elle.s en ont un.e).

Prenez le temps de parler avec les propriétaires, répondez à leurs questions concernant le collectif, soyez poli.e et positif.ve. Vous représentez Les Fruits Défendus, montrez comme nous sommes dégourdi.e.s, organisé.e.s et souriant.e.s !

2.2.1 Étapes de préparation :

- Inspectez l’endroit pour repérer d’éventuels dangers.
- Sortez l’équipement de la remorque.
- Préparez les sacs de vidanges qui serviront à collecter les fruits qui tomberont au sol pendant la cueillette (fruits fraîchement tombés). **Veillez prendre connaissance du tableau ci-dessous pour vous familiariser avec nos « politiques » concernant les fruits tombés.**

2.2.2 Fruits tombés

Par mesure de sécurité et d’hygiène, Les Fruits Défendus ne fait don d’aucun fruit ayant été en contact avec le sol. Cette règle s’applique également aux fruits réservés au propriétaire de l’arbre. Le tableau ci-dessous explique les procédures concernant les fruits tombés et pourquoi de telles précautions sont nécessaires.

	Fruits tombés avant la récolte	Fruits tombés pendant la récolte
On les nomme	Fruits perdus	Fruits fraîchement tombés
Risque:	Peuvent être infectés par la bactérie E. coli. De plus, on ne sait pas depuis combien de temps ces fruits sont à terre.	Peuvent être infectés par la bactérie E. coli.
Ce qu’on en fait :	On les composte ou les met dans la poubelle s’il n’y a pas d’option compostage.	On les donne aux bénévoles ou on les composte. Les fruits fraîchement tombés sont bien souvent encore bons, les bénévoles peuvent donc décider de les rapporter chez eux à condition qu’ils sachent comment les laver correctement.
Où les met-on ?	Dans un sac de vidanges pour le jardin ou dans un bac vert. Cette étape doit avoir lieu avant le début la cueillette.	Dans les sacs prévus pour la collecte des fruits fraîchement tombés.
Peser ou pas peser ?	Les fruits perdus ne sont pas pesés, leur poids n’est pas pris en compte dans le calcul saisonnier de l’ensemble des « fruits cueillis ».	Si les bénévoles les prennent, les fruits fraîchement tombés sont pesés et leur poids est pris en compte dans le calcul saisonnier de l’ensemble des « fruits cueillis ».

2.3 Accueillir les bénévoles

Nous insistons : en tant que chef.fe de cueillette, vous devez être le/la premier.ère à arriver sur le terrain afin d’être présent.e pour accueillir les bénévoles. Vous ne pouvez pas être en retard !

La cueillette des fruits est une activité sociale et amusante et une grande partie de votre rôle consiste à faire en sorte que tout le monde se sente bien. En ce sens, accueillez les bénévoles avec le sourire, facilitez les présentations, et placotez un peu (si vous êtes plutôt du genre introverti : pas de panique – en général, tout le monde se met vite au travail et les bénévoles discutent aussi beaucoup entre eux).

Prévenez les bénévoles que la cueillette ne débutera pas tant que l’ensemble des bénévoles soient arrivé.e.s. N’attendez tout de même pas trop longtemps, car certains cueilleurs.ses pourraient simplement ne pas se présenter. On vous recommande de ne pas attendre plus qu’une dizaine de minutes après l’heure convenue de la cueillette par respect pour les personnes ponctuelles.

Si des bénévoles arrivé.e.s en avance s'impatientent et suggèrent de commencer la cueillette, demandez-leur de vous aider à effectuer les préparations nécessaires (ex. : déposer les fruits déjà tombés à terre dans un composteur ou dans les sacs prévus à cet effet ; partir à la recherche d'une échelle supplémentaire). Pour cueillir, les bénévoles doivent attendre votre feu vert, veillez à ce que personne ne commence tant que la préparation ne soit terminée.

Assurez-vous que chaque bénévole signe une décharge (ou que les parents signent pour leur.s enfant.s mineur.e.s).

Si un.e ou plusieurs bénévoles manquent à l'appel, vous pouvez le noter dans la base de données à la fin.

Une fois que tou.te.s les bénévoles sont arrivé.e.s, il faut leur transmettre un bon nombre d'informations. Voici une liste de ce que vous devez mentionner :

- “Merci à toutes et tous d’être ici ! Les Fruits Défendus cueille et redistribue les fruits montréalais, ils vont donc tomber entre de bonnes mains.”
- “On va commencer par nettoyer le terrain de tous les fruits perdus (les fruits tombés à terre préalablement à notre arrivée) et par sécuriser la zone de cueillette. On ne commencera pas la récolte tant que la zone ne sera pas propre et dégagée.”
 - Offrir des gants et montrer les sacs de vidanges pour collecter les fruits tombés et les débris.
- “Les fruits seront partagés en 3 parts : 1/3 pour le propriétaire de l’arbre (si le cas s’applique) ; 1/3 à partager entre nous tous ; et un 1/3 à rapporter à un organisme bénéficiaire.”
- “Nous sommes dans une propriété privée, il faut donc faire très attention de ne rien abîmer pendant la cueillette. Les lieux doivent être traités avec le plus grand respect. Soyez également vigilant :
 - Prendre note de tout danger potentiel aux abords du site de cueillette, cela inclut les plantes/ le feuillage pour éviter le contact avec un terrain accidenté, des lignes de téléphones/d’électricité, etc.
- “Il faut aussi faire attention de ne pas endommager l’arbre. Il ne faut surtout pas secouer l’arbre, car cela pourrait abîmer les racines et nuire à la production des fruits l’année suivante. Lorsque vous grimpez aux arbres, assurez-vous de ne pas écorcher le tronc et de ne pas briser de branches (même petites).”
 - Assurez-vous au préalable que le ou la propriétaire d’arbre vous a donné le feu vert pour que les cueilleurs grimpent dans les arbres
- “Votre sécurité est primordiale. Nous cueillerons autant de fruits que possible, mais il ne vaut pas la peine de se mettre en danger pour une pomme. Nous ne sommes presque jamais capables de cueillir tous les fruits, alors pas de panique si vous ne parvenez pas à tout rafler. Ne faites rien que vous jugez effrayant ou dangereux. Sachez reconnaître vos limites et rappelez-vous qu’il est plus dangereux de descendre d’une échelle avec une lourde chargée de fruits que d’y grimper. On ne grimpe pas sur les autres structures (toit, table) sans que le propriétaire ne nous y ait explicitement autorisés.”
 - Révisez les consignes de sécurité de l’échelle (Annexe #2) : présence obligatoire du guetteur, ne pas mettre les pieds sur les barreaux du haut, passer l’équipement de bas en haut, mais pas sur les côtés, 3 appuis en tout temps.
- “Au cas où... nous avons un kit de premiers soins.”
 - Pointez-le.
- “Nous compostons ou jetons tous les fruits perdus (tombés à terre avant la récolte). Les fruits qui tombent pendant la cueillette sont appelés fruits fraîchement tombés. On garde les fruits fraîchement tombés dans un contenant séparé et on ne les offre ni aux propriétaires, ni aux organismes bénéficiaires, car ils pourraient être contaminés par la bactérie E. coli. Vous pouvez rapporter les fruits fraîchement tombés à la maison (beaucoup le font) mais assurez-vous de bien les nettoyer avant de les manger.”
- Les techniques de cueillette varient en fonction des fruits, je vais donc vous montrer quelques astuces pour la cueillette d’aujourd’hui. (Ne pas tirer sur les fruits, utiliser les cueille-fruits, etc.).
 - Montrer comment cueillir un fruit et expliquer verbalement les bonnes pratiques pour le faire
- Des questions ? Alors on commence

Attention

Chaque cueilleur doit signer une décharge de responsabilité.

Une fois que les instructions ont été expliquées, que les fruits sur le sol ont été ramassés et que l’échelle est installée de manière sécuritaire, vous pouvez inviter les bénévoles à commencer la cueillette !

2.4 Comment cueillir et entreposer les fruits

2.4.1 Cueillir des fruits

La plupart des fruits poussent chaque année sur le même endroit de la branche (éperon ou « spur » en anglais ; voir Fig 1). Si vous abîmez l'éperon, vous risquez d'anéantir les récoltes futures. Par ailleurs, la manière de cueillir les fruits peut influencer leur conservation une fois entreposés. Vous avez moins de chances d'endommager l'arbre lorsque vous cueillez les fruits au moment opportun (c'est vrai pour tous les fruits). Suivez les conseils généraux suivants pour garantir la protection de l'arbre et de ses fruits :

Fig 1 (TODO : INSERT PHOTO d'éperon et de tige)

- Le fruit doit être cueilli avec la tige (« stem »), mais sans l'éperon (« spur »).
- Ne coupez jamais la tige (« stem ») du fruit.
- Ne tirez jamais un fruit vers le bas, il est toujours préférable de le soulever.
- Ne faites rien qui abîme l'écorce de l'arbre. C'est son système circulatoire.
- **NE COUPEZ JAMAIS LES BRANCHES DES ARBRES FRUITIERS PENDANT L'ÉTÉ !** Même si le propriétaire le demande, sachez que c'est mauvais pour l'arbre à ce temps de l'année car ça invite les maladies.
- Quand vous utilisez un seau de cueillette (accrochez le autour du cou) pour cueillir les fruits, ne remplissez pas le seau en entier sinon certains fruits seront écrasés et d'autres risquent de tomber ! Voici ci-dessous quelques conseils spécifiques de cueillette pour différents types de fruits :

Fig 2 (TODO : INSERT PHOTO, apple harvest)

Pommes

Les pommes doivent être cueillies d'un geste de rotation accompagné d'un léger soulèvement. Si le fruit ne se détache pas facilement, c'est qu'il n'est pas mûr.

- À la main : Tournez la pomme tout en la levant légèrement et tirez doucement. Ne tirez pas le fruit vers le bas.
- Avec un cueille-fruits : positionnez la partie métallique autour de la pomme, soulevez légèrement et tournez (voir Fig 2). Ne tirez pas le fruit.

Cerises

Cueillez toujours les cerises avec la tige intacte sinon elles se gâteront rapidement !

- À la main : Saisissez le fruit à l'extrémité de la tige. Ensuite soit tournez ou tirez doucement sur un côté ou vers le haut, jusqu'à ce que le nœud à l'extrémité de la tige se défasse de la branche. Ne tirez pas la tige vers le bas. N'utilisez pas de ciseaux pour couper la tige.

Prunes

Les prunes peuvent être cueillies de la même manière que les pommes. Une prune mûre se détache facilement.

- À la main : Tournez la prune délicatement vers le haut. **Ne tirez pas le fruit vers le bas.**
- Avec un cueille-fruits : Positionnez la partie métallique autour de la prune, soulevez doucement et tournez. **Ne tirez pas le fruit vers le bas.**

Poires

Les poires peuvent être cueillies comme des pommes (voir la section ci-dessus) mais souvenez-vous qu'elles doivent être cueillies avant d'être complètement mûres, alors parfois les cueillir peut s'avérer un peu plus difficile. Pendant que vous cueillez les poires, redoublez d'attention à ne pas tirer le fruit afin de ne pas endommager la branche !

Amélanches

— À la main : Coupez les baies à l'aide d'un sécateur ou des ciseaux.

Raisins

— À la main : Coupez les grappes à l'aide d'un sécateur ou de ciseaux.

2.4.2 Entreposage

Au Santropol Roulant, tous les fruits sauf les pommes peuvent être mis dans le réfrigérateur dans le sous-sol. Les pommes peuvent être mises dans l'étagère des Fruits Défendus sauf si elles sont en danger de pourrir. Svp, ne déposez pas les conteneurs sur le sol du réfrigérateur.

- Les fruits "mous" (cerises, amélanches, prunes et raisins) doivent être entreposés à un endroit où ils ne sont pas écrasés par d'autres fruits plus lourds. Vous pouvez utiliser de petits sacs en essayant de ne pas remplir le sac en entier et de ne pas les entasser les uns sur les autres. Nous vous recommandons d'utiliser des sacs/conteneurs recyclables en plastique (comme des emballages utilisés pour contenir divers légumes, barquettes de fraises, tomates, etc.) pour transporter et entreposer les fruits mous. Des cartons en bois utilisés habituellement pour les clémentines peuvent également être utilisés.
- Il convient d'entreposer les poires dans un espace dont la température avoisine les 0°C, sinon elles continueront à mûrir. Les poires entreposées à la température ambiante mûriront assez vite et pourront être mangées quelques jours après la cueillette. Si vous entreposez les poires non-mûres au froid, vous pouvez les mettre l'une par-dessus l'autre sans problème, par contre, si elles sont à la température de la salle, il ne faut pas qu'elles soient trop compactées.

2.5 Superviser la cueillette et séparer la récolte

Votre souci principal concerne les bénévoles : assurez-vous qu'ils soient satisfait.e.s, à l'aise et en sécurité !

We encourage cooperation among volunteers. Rotate roles for everyone involved (holding the ladder, picking the fruit, weighing the fruit, clean-up, etc.)

N'oubliez pas la partie la plus importante : essayez de cueillir un maximum de fruits et surtout vous amusez ! Les choses auxquelles il faut penser quand on supervise une récolte :

- Chaque récolte est différente. Parfois, les arbres croulent sous le poids des fruits, mais il peut aussi arriver qu'un coup de vent ait tout fait tomber durant la nuit : on ne peut jamais le savoir. Gardez la tête haute et sachez-vous ajuster. Aidez les cueilleurs. Les bénévoles à garder le moral et à rester optimistes.
- Chaque groupe de cueilleurs. Les bénévoles est différent. Les dynamiques varient énormément d'un groupe à l'autre. Si les bénévoles hésitent à prendre de l'initiative, vous pouvez leur suggérer de grimper ou tenir l'échelle, ramasser les fruits tombés pendant la récolte, trier les fruits, balayer les fruits perdus, etc.
- Si vous avez un appareil photo ou tout autre appareil capable de prendre des photos, nous vous encourageons vivement à documenter la cueillette et à envoyer les photos au coordonnateur des bénévoles (info@lesfruitsdefendus.org), les publier et nous tagger sur Facebook ([Les Fruits Défendus Montréal](#)) ou nous tagger sur Instagram ([FruitsDefendus](#)). Assurez-vous simplement que tous les bénévoles vous aient donné leur accord avant de les photographier.
- Voir *Annex 3* pour plus d'information sur la santé et la sécurité lors de la cueillette.

Nous prévenons les bénévoles que la cueillette dure deux heures. Il arrive que cela prenne moins de temps, mais il ne faut pas dépasser cette durée. Deux heures après le début de la cueillette, il faut que le matériel soit rangé et que les bénévoles soient prêt.e.s à reprendre gaiement le chemin du retour.

Quand deux heures ne suffisent pas à cueillir tous les fruits, vous pouvez alors continuer la récolte seulement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous devez être absolument certain.e qu'il n'y a pas d'autre cueillette programmée dans le quartier après la vôtre, et que l'équipement que vous souhaitez utiliser ne soit pas réservé par un.e autre chef.fe de cueillette au même moment ou juste après votre cueillette.
- Vous devez vous assurer que l'organisme bénéficiaire est toujours ouvert au moment où vous irez déposer les fruits.
- Vous devez vous assurer que le point d'équipement sera toujours ouvert au moment de rapporter le matériel.
- Les bénévoles doivent avoir envie de continuer au-delà des deux heures prévues, ils ne doivent pas se sentir obligé.e.s de rester !
- Si nécessaire, vous devez vous assurer que vous êtes les bienvenus pour rester plus longtemps que prévu sur la propriété du propriétaire d'arbre.

Il est bon d'annoncer que la fin de la cueillette approche lorsque vous voyez que le rythme commence à ralentir (ex : Allez, encore 10 minutes et on remballe !).

Une fois que la plus grande partie des fruits a été récoltée, demandez à quelques bénévoles de peser les fruits. Incluez le poids des fruits fraîchement tombés, mais conservez-les dans un sac à part pour ne pas les mélanger aux fruits cueillis sur les branches. Une fois pesés, demandez à des bénévoles de partager les fruits cueillis sur les branches en trois parts égales (sans inclure les fruits fraîchement tombés) : un tiers pour l'organisation bénéficiaire, un tiers pour le propriétaire d'arbre et un tiers pour tous les cueilleurs présents (comprenant le/la chef.fe de cueillette). Le partage peut être fait à l'œil, on n'est pas au gramme près.

Enregistrez/notez quelque part le poids total de la cueillette et les poids des parts de fruits que vous avez divisé afin de les reporter dans le document post-cueillette que vous trouvez dans le classeur sur la cueillette. Vous allez utiliser ce document pour mettre à jour les informations dans Saskatoon.

Mettez de côté les fruits réservés au/à la propriétaire et déposez-les à l'endroit convenu.

Proposez de diviser également les fruits fraîchement tombés entre les bénévoles en insistant sur les précautions à prendre et en s'assurant que tout le monde soit conscient des risques de contaminations encourus.

Faites-vous aider pour rapporter les échelles et le reste du matériel à la remorque, et faites un dernier survol pour vérifier que tout est propre et bien rangé !

Remerciez les bénévoles et laissez-les repartir gaiement avec leur butin.

2.6 Que faire dans les situations difficiles ?

Il se peut que tout ne se passe pas exactement comme prévu (ex. : orage, cueilleurs.ses grincheux, voisin.e.s mécontent.e.s, crevaillon, etc.). Si vous vous trouvez dans une situation délicate et que vous hésitez concernant la marche à suivre, voici nos recommandations :

- Consultez les guides des chefs de cueillette. Si vous n'êtes toujours pas certain.e...
- Regardez les annexes ! Si vous n'êtes toujours pas certain.e...
- Faites appel à vos compétences en résolution de problèmes.

Si vous vous trouvez dans une situation non urgente mais qui requiert un suivi, veuillez nous contacter à info@lesfruitsdefendus.org ou nous laisser un message sur notre messagerie téléphonique au 514-360-8566. Veuillez comprendre que nous ne serons pas en mesure de vous répondre immédiatement. Vous pouvez aussi essayer de contacter votre « Fruit Buddy » ou un.e autre chef.fe de cueillette pour des conseils.

NB : S'il s'agit d'une urgence en lien avec la santé ou la sécurité, composez immédiatement le 911.

2.6.1 Si vous devez annuler ou reporter une cueillette

Si vous avez besoin d'annuler une cueillette pour quelque raison, vous devez le plus rapidement possible avertir les cueilleurs, le propriétaire de l'arbre et l'organisme bénéficiaire. Vous pouvez reporter la cueillette plutôt que l'annuler si vous le souhaitez. Dans ce cas, vous devez également prévenir les cueilleurs, le propriétaire de l'arbre et l'organisation bénéficiaire, pour vous assurer que tout est correct de leur côté. Contactez votre « Fruit Buddy » si vous avez besoin d'aide pour reporter votre cueillette.

2.6.2 En cas d'orage

Nous pouvons parfois cueillir les fruits en cas de pluie (si la pluie ne rend pas l'échelle et les branches trop glissantes), mais nous ne cueillons pas en cas d'orage ! Il est important de vous souvenir que les arbres et les échelles métalliques peuvent attirer la foudre.

Pour cette raison, il est très important que vous restiez attentif à la météo avant de vous rendre à la cueillette. À Montréal, les conditions météorologiques sont souvent imprévisibles, il est difficile de juger avant le jour même si la cueillette va pouvoir se faire ou non.

Pour cette raison, à moins qu'il y ait un risque réel d'orage, vous devriez tout de même vous essayer de faire la cueillette. En cas d'orage, vous devez prévenir les cueilleurs, le propriétaire d'arbre que vous annulez ou reportez la cueillette dès que possible.

Si, au moment d'arriver sur le site vous pensez que la cueillette ne peut pas se faire en toute sécurité, vous pouvez décider d'annuler immédiatement la cueillette. Si tous les bénévoles ne sont pas encore arrivés sur place, nous vous demandons de vous abriter à proximité du site afin de veiller à l'arrivée des bénévoles et de les prévenir de l'annulation. Nous vous demandons de rester sur place jusqu'à 15 minutes après l'heure convenue.

2.6.3 En cas de perturbation ou de dégâts sur l'arbre ou la propriété

Nous souhaitons que cela n'arrive jamais mais vous parfois il peut arriver qu'il y ait des dégâts sur la propriété ou l'arbre. Il est très important que vous avertissiez immédiatement le propriétaire de l'arbre et votre « Fruit Buddy. » Nous comprenons que des accidents inattendus peuvent arriver mais svp, souvenez-vous que les propriétaires d'arbres nous font confiance, il est ainsi important de les avertir et de leur expliquer la situation pour ne pas entacher cette confiance.

Après avoir prévenu le propriétaire, vous pouvez lui dire de s'adresser directement au noyau des Fruits Défendus (par courriel : info@lesfruitsdefendus.org, ou par téléphone : 514-360- 8566), s'il désire avoir d'autres explications.

2.7 Livrer les fruits au point de chute et rapportez l'équipement au site d'entreposage

Vous avez tout remballé et les bénévoles sont bien repartis chez eux avec leur part des fruits. Il est maintenant temps de livrer un tiers des fruits à l'organisme bénéficiaire que vous avez choisi préalablement.

Quand vous communiquez avec les organisations, suivez bien les instructions suivantes :

- Présentez-vous et assurez-vous d'être au bon endroit.
- Veuillez faire preuve de courtoisie et de patience envers les organismes bénéficiaires. Certains membres du personnel pourraient ne pas être au courant du partenariat existant avec les Fruits défendus. N'oubliez pas que vous représentez le collectif !
- Le vélo et la remorque doivent toujours être attachés. Ne les laissez jamais sans surveillance. Il s'agit de matériel onéreux et facile à voler.

2.8 Rapportez l'équipement au site d'entreposage et rangez-le tel que vous l'avez trouvé

En revenant d'une récolte, assurez-vous de bien replacer l'ensemble du matériel à l'endroit où vous l'avez trouvé.

Consultez la liste des équipements dans la feuille "aide-mémoire" pour être sûr.e de ne rien avoir perdu ou oublié.

Si une partie du matériel a été perdu ou endommagé pendant la cueillette, avertissez svp votre « Fruit Buddy » afin que nous puissions nous arranger pour réparer ou remplacer le matériel en question pour les prochaines cueillettes.

2.9 Rentrer les données de la cueillette dans Saskatoon

Félicitations et merci ! Vous avez mené votre cueillette avec succès !

Maintenant il est temps d'entrer les données que vous avez notées suite à votre cueillette dans Saskatoon, ainsi vous enregistrez le travail que vous avez fait pour Les Fruits Défendus ! Cela nous permet de suivre les collectes réalisées et de mettre à jour les données concernant les récoltes et les propriétés, incluant notamment un suivi en temps réel des quantités de fruits collectées. Les informations que vous rentrerez nous permettront, de plus, de faire des améliorations quand cela est nécessaire pour rendre toujours plus simple le travail des chef.fe.s de cueillette.

Regarder notre page sur les statistiques pour voir où on en est rendu ! Les statistiques générales quant au nombre de cueillettes et de propriétés sont visibles pour les chef.fe.s de cueillette au fur et à mesure de la saison. Nous espérons pouvoir bientôt commencer à ajouter plus de statistiques en temps réel comme le poids total de fruits cueillis et donnés à des organismes bénéficiaires, le nombre de cueillettes réalisées selon les types de fruits ou encore le nombre de cueillettes réalisées selon les quartiers. Nous pouvons trier les statistiques dans l'année courante ou dans toutes les années depuis 2016. Entrez vos informations pour qu'on puisse voir votre contribution !

Afin de garder la base de données à jour dans Saskatoon, nous vous demandons d'entrer vos données de vos cueillettes dans les 24h suivant la récolte.

Si vous avez toujours des questions après la lecture de cette section du guide sur l'entrée de donnée dans Saskatoon ou si vous avez besoin d'aide, veuillez consulter votre « Fruit Buddy. »

Pour commencer à entrer les informations concernant le type et la quantité de fruits cueillies, distribuée et donnée :

1. Connectez-vous à Saskatoon au lien suivant : <http://saskatoon.lesfruitsdefendus.org/>
2. Ouvrez la page de la récolte correspondante soit : a.) via le calendrier ; b.) en entrant le ID# de la récolte dans la barre de recherche ; ou c.) en trouvant dans la liste des récoltes la récolte correspondante. Pour plus de détails sur comment se connecter à Saskatoon et comment localiser la page des récoltes, consultez svp le guide de pré-cueillette.
3. Descendez jusqu'à la section située en bas de la page de la récolte nommée "distribution de fruits". Cliquez sur le "+" en haut à droite de cette section (*Fig 03*).
4. En utilisant le menu déroulant, choisissez le type de fruit dans la section "tree" (*Fig 04*).

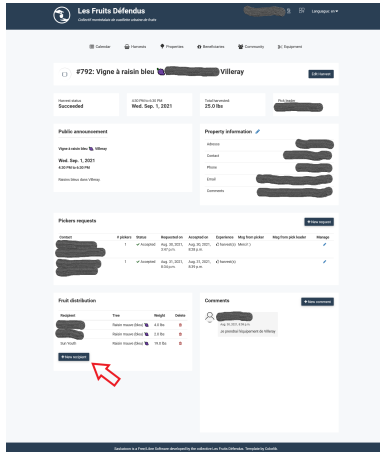


FIG. 1 – Figure 03 : Ajouter un nouveau bénéficiaire de fruits

5. Ajoutez la quantité de fruits (en livres) donnée à l’organisation bénéficiaire.
6. En utilisant le menu déroulant, choisissez le nom de l’organisme bénéficiaire dans la section “Recipient.”
7. Assurez-vous de bien cliquer sur le bouton bleu “Soumettre” pour sauvegarder les données que vous venez d’entrer concernant la distribution des fruits.
8. Répétez cette étape pour enregistrer la quantité de fruits distribuée pour chaque bénéficiaire, incluant le propriétaire d’arbre (si nécessaire), vous-mêmes et les bénévoles qui ont participé.

Once you have completed all of these entries, the total weight shown at the bottom of the « Distribution of fruit » section should correspond to the total weight you recorded on-site at the end of your harvest (*Fig 05*).

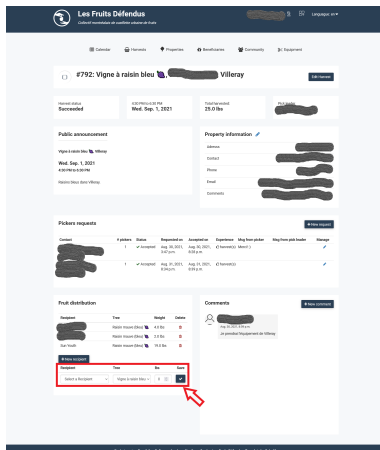


FIG. 2 – Figure 04 : Choix du fruit, du bénéficiaire et du poids

9. Next, please update information about volunteer picker attendance and add any comments about the harvest or the property that may be useful for future harvests in future seasons. For each volunteer picker listed in the « Pickers » section of the Harvest page, click on the yellow-orange square-shaped button under the Actions column (*Fig 06*).

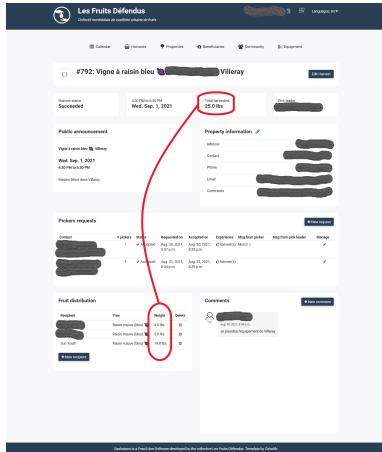


FIG. 3 – Figure 05 : Total de la récolte

- Under the section labelled, « Manage request », please click on the bubble which corresponds to that picker's participation. If you have additional notes which you think would be helpful for future picks [e.g. « Very energetic and helpful picker! » or « Picker never showed up, and never contacted me before or after the harvest to let me know. »], please add it here (Fig 07). Please try to remain constructive in your comments, however.

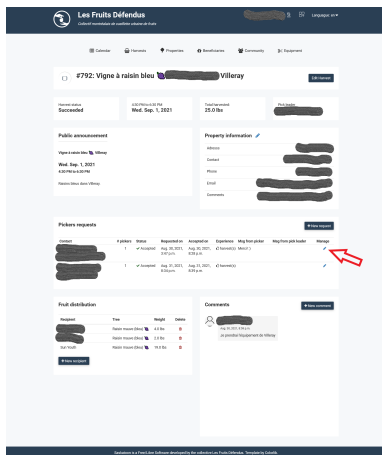


FIG. 4 – Figure 06 : Gestion des demandes de cueilleuse.

- Assurez-vous de cliquer sur le bouton bleu “Enregistrer” pour sauvegarder vos données dans Saskatoon et pour retourner à la page de la récolte.

Now, for the last step, you are ready to change the status of the Harvest 12. In the upper-right corner of the Harvest page, click on the yellow-orange button named « Edit Harvest » (Fig 08).

- In the drop-down menu under « Harvest Status », change the status to « Succeeded » (Fig 09).

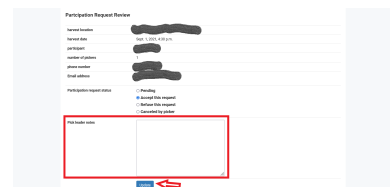


FIG. 5 – Figure 07 : Ajout d'une note de participation a la cueillette

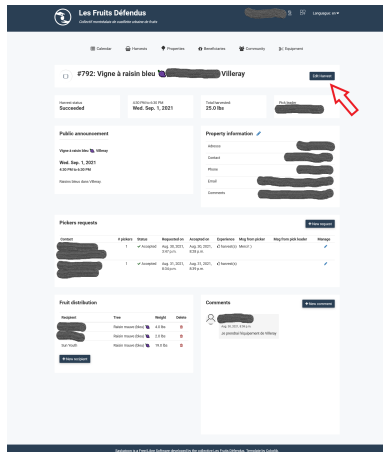


FIG. 6 – Figure 08 : Éditer la récolte

Si vous avez besoin de faire des changements sur d'autres données, comme le nombre de cueilleurs requis, n'hésitez pas à le faire sur cette même page. Cependant, svp n'effacez pas ou ne modifiez pas les informations que vous avez pu mettre auparavant dans la section intitulée "Annonce publique". Cette information pourra être utile pour de futures cueillettes sur cette même propriété. Si vous souhaitez ajouter des informations additionnelles pour décrire comment s'est déroulée la cueillette, nous vous encourageons à le faire dans la section "commentaires" (voir étapes ci-dessous).

14. Cliquez sur le bouton bleu "Soumettre" pour sauvegarder vos données et retourner sur la page de la récolte.
15. Back on the Harvests page, be sure to add any pertinent details about the fruit harvesting event under the Comments section by clicking on the « + » (Fig 10).
16. Type your comments in the box and click on the blue « Save » button (Fig 11).

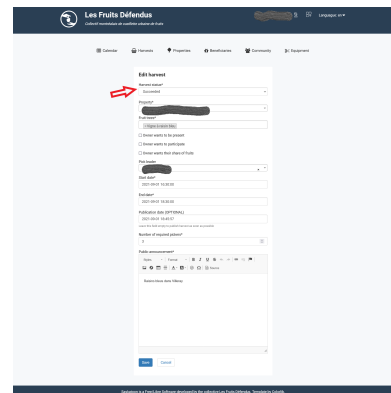


FIG. 7 – Figure 09 : Formulaire d'édition de récolte

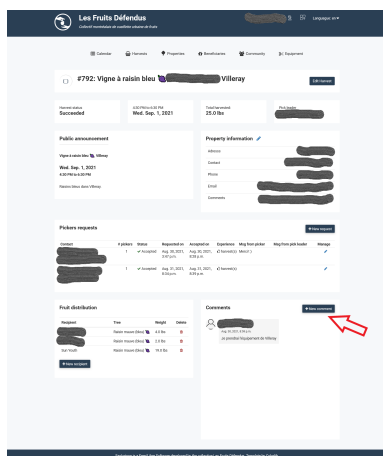


FIG. 8 – Figure 10 : Ajouter un commentaire

Si vous avez des informations utiles à propos de la propriété, de l'arbre (des informations qui ne sont pas amener à trop changer d'une année à l'autre), vous pouvez les ajouter dans Saskatoon en ouvrant la page de la propriété sur laquelle vous vous êtes rendus, et en cliquant ensuite sur le bouton jaune-orange "Modifier propriété" (Fig. 15) Tous commentaires sur la propriété ou l'arbre peut être ajouté également dans la section "à propos". [voir Fig. 16. & Fig. 17. dans le guide pré-cueillette.]

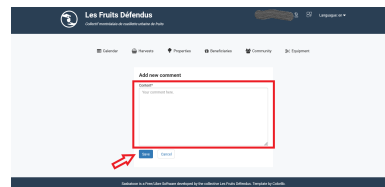


FIG. 9 – Figure 11 : Formulaire de commentaire

2.9.1 Qu'est-ce qui suit ?

Savourez les fruits de votre travail !

Pendant que vous consommerez vos fruits fraîchement cueillis, dans un plat cuisiné ou dans des conserves maisons, nous espérons que vous les dégusterez d'autant plus qu'ils proviennent d'une expérience de partage à travers cette cueillette que vous avez rendu possible !

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de votre expérience en tant que chef de cueillette, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous espérons être capables de réaliser une enquête auprès de vous à la fin de la saison (à la mi-automne) pour recueillir vos retours d'expérience. Ce sera un autre moment pour vous de vous exprimer sur votre ou vos cueillettes menées.

Si vous avez des histoires ou des photos à partager avec nous concernant les cueillettes, envoyez-les-nous et nous les partagerons sur nos réseaux sociaux ! Enfin, quand vous serez prêt.e à adopter et planifier une nouvelle cueillette, n'hésitez pas à aller regarder sur le calendrier des cueillettes si vous trouvez votre bonheur !

Merci de faire partie intégrante du collectif Les Fruits Défendus ! C'est grâce à VOUS que la mission des Fruits Défendus passe du rêve à la réalité !

2.10 Annexes

2.10.1 Annexe #1 : Information sécurité-vélo

On sait bien qu'à Montréal les cyclistes ne suivent pas toujours le Code de la route à la lettre, mais avec une remorque à l'arrière, il faut être extrêmement prudent.e. Soyez plus que vigilant.e !

- Planifiez votre route d'avance en utilisant des cartes pour cyclistes disponible dans le cartable des chef.fe.s de cueillette ou en ligne [here](#)
 - Notez que vous allez voyager plus lentement avec une remorque et notez que le virage nécessite une attention particulière.
 - Regardez autour de vous, soyez visible et prévisible
 - Roulez bien droit
 - Portez toujours un casque
 - Signalez toujours votre intention de tourner
 - Ne roulez pas sur le trottoir
 - Ne roulez pas en sens interdit
 - Utilisez votre sonnette
 - N'oubliez pas d'attacher votre cadenas
 - Allumez vos lumières lorsque c'est nécessaire (tombée de la nuit, pluie)
- (TODO : INSERT PHOTO, bike hitch)

Comment attacher la remorque :

Si vous utilisez votre propre vélo, suivez les étapes 1 et 2. Si vous utilisez le vélo des Fruits défendus, suivez l'étape 2.

1. Attachez le crochet d'attelage à votre vélo :

- Placez les tuyaux protecteurs (« protective hose ») sur le hauban et la base (Fig. 1) - cela protégera la peinture et le cadre du vélo. Le morceau de tuyau plus long doit être placé sur la base et le tuyau plus court sur le hauban.
- Mettez l'attelage sur le tuyau sur le côté de la base près de la couronne (Fig. 2).
- Enroulez le ruban autour de l'angle et de la base tel que l'angle point vers le haut et vers l'intérieur (Fig. 3). Serrez légèrement. Mettez-la autour de la tige verticale et des sièges. Serrez fermement toutes les pinces de bande (« band clamps »).

(TODO : INSERT FIG 1-5)

2. Attachez la remorque au crochet d'attelage :

Placez les bagues de la barre d'attelage (« towbar bushings ») des deux côtés de la bille de l'extrémité de la tige (« rod end »). Alignez les trous de sorte que l'attelage (« hitchpin ») puisse rentrer à travers les douilles et l'extrémité de la tige (Fig. 4). Prenez le clip de l'attelle (« hitchpin clasp ») et faites-le pivoter derrière la partie solide de l'attelage et étirez le fermoir de sorte qu'il se déplace autour de l'extrémité inférieure de la broche (Fig. 5).

Vous êtes maintenant prêt à utiliser votre remorque. Le goujon devrait être attaché au bras de la remorque – assurez-vous que le tout soit bien fixé pour ne pas risquer de perdre le goujon (pin).

2.10.2 Annexe #2 : Utilisation sécuritaire de l'échelle

Nos échelles sont toutes très similaires avec trois charnières. Ils peuvent être utilisés au moins de trois différentes manières : plié comme la letter « W » pour le transport, déplié des deux côtés comme un « V » inversé pour une position d'escabeau et déplié complètement comme la lettre « I » pour être accoter à une structure solide. Veuillez consulter les instructions collées sur le côté des échelles. (Notre modèle d'échelle « Featherlite Combi 3316 » qui a trois charnières à vis, peut être configuré de huit différentes manières.)

Pour les cueillettes, nous trouvons que les configurations les plus utiles sont l'escabeau plié de 6 pieds (position « V » inversé) et l'échelle droite de 12 pieds (position « I »).

(TODO : INSERT PHOTO, folding ladder)

Veuillez vous assurer de donner des instructions sur l'utilisation d'une échelle sécurisée au début de chaque cueillette.

Inspection

- Toujours inspecter visuellement l'échelle avant de l'installer et l'utiliser pour une sélection.
- Soyez attentif.ve.s aux fissures et aux éventuelles détériorations. Vérifiez l'état des barres verticales, des barreaux et des pieds. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de vis, clous ou autre danger. De plus, assurez-vous que les charnières sont sûres et bien ajustées avant de monter.

Installation

- Lorsque vous déplacez l'échelle, demandez de l'aide si nécessaire.
- Si vous utilisez l'échelle en forme droite, assurez-vous de la supporter contre une surface plane, par exemple, un mur ou une branche horizontale stable, si disponible. Ne vous penchez pas sur un tronc d'arbre. En cas de doute sur la stabilité de l'échelle, attachez le haut de l'échelle à quelque chose de sécurisé pour éviter de glisser.
- En repoussant **une échelle droite** contre une surface plane et verticale, elle doit être positionnée à un angle de 75 ° par rapport à cette surface. En d'autres termes, les pieds de l'échelle doivent être positionnés à une distance de 1/4 de sa taille maximale du mur.

(TODO :INSERT PHOTO, straight ladder)

- Les pieds de l'échelle, ou les bouchons en caoutchouc, doivent être sur le sol, pas sur une pierre ou sur un banc.

- Pour ajuster l'échelle, ajustez les charnières et plier l'échelle en place sur le sol. Une fois que les charnières sont sûres et au bon angle, soulevez l'échelle. **Assurez-vous que toutes les vis sont serrées avant de laisser les bénévoles grimper sur l'échelle.**
- Toujours vérifier que l'échelle est stable avant d'autoriser les bénévoles à la grimper.

Usage

- Nous exigeons toujours que quelqu'un sécurise l'échelle et qu'il reste stable avec les deux mains en restant debout à la base et face à l'échelle.
- La personne qui monte sur l'échelle doit toujours avoir **trois points** de contact en tout temps, par exemple, le rail latéral de l'échelle, deux pieds sur les échelons / marches et / ou la main sur l'arbre. Ne pas s'étirer pour atteindre les fruits, les branches ou autres chose. Nous ne voulons pas que quelqu'un se fait mal en essayant d'obtenir cette dernière cerise.
- Assurez-vous toujours que la personne qui grimpe sur l'échelle est face à l'échelle ainsi que la personne qui sécurise l'échelle.
- Faites monter et descendre l'équipement face à l'échelle (et non sur le côté) et attendez jusqu'à ce que la personne soit sur l'échelle et grimpé sur / ou complètement avant de vous transporter des objets et de l'équipement.
- Soyez particulièrement prudent lorsqu'il est mouillé car les échelons peuvent être glissants.
- Une personne par échelle, sauf lors de l'utilisation de notre Featherlite 3316 dans la configuration de l'escalier (Fig.1 au-dessus), lorsqu'une personne par côté peut grimper jusqu'à la troisième marche.

2.10.3 Annexe #3 : Informations Complémentaires – Santé et Sécurité

- **Arrivée sur le site préparé**
Apportez de l'eau pour rester hydraté, un chapeau et de la crème solaire Vêtements imperméables (si nécessaire) Les chaussures fermées sont idéales pour tous
- **Environnement**
Connaitre le terrain avant de commencer la cueillette. Identifiez les dangers potentiels au sol ou haut en haut. Par exemple, sol inégal, pavés, voitures sous l'arbre, clôtures, câbles électriques / téléphoniques, etc. Dégagez les éléments qui pourraient être dans le chemin ou que les cueilleur.e.s pourraient déclencher Dégagez le chemin : garder l'équipement à une bonne distance de l'échelle
- **Grimper les arbres**
Évaluez l'arbre avant de laisser quelqu'un l'e grimper. Grimpez l'arbre uniquement si le propriétaire de l'arbre vous donne autorisation explicite. Identifiez les branches endommagées ou les faiblesses sur le tronc. Encouragez les cueilleur.e.s à distribuer son poids également sur l'échelle Toujours avoir un support stable, e.g. 3 points de contact sur l'arbre (deux pieds + une main / une main, assis sur la branche) Ne grimpez pas sur une branche qui se penche sous le poids de votre corps.
- **Déplacement de l'équipement**
Pliez les genoux, n'utilisez pas votre dos ! Laissez les autres vous aider. Pas besoin de se presser - prenez votre temps.

2.10.4 Annexe 5 : Coordonnées des membres de l'équipe des Fruits défendus

Les Fruits défendus est un projet créé et géré par une équipe de bénévoles, et soutenu par le Santropol Roulant. Nous n'avons pas de bureau permanent.

Les nouveaux chef.fe.s de cueillette sont jumelés à un membre du noyau, appelé « Fruit Buddy. » Il ou elle est votre contact premier pour toutes questions en lien avec l'organisation et la gestion d'une cueillette.

Nous demandons aussi que la communauté de chef.fe.s de cueillette se soutiennent entre eux en partageant leurs questions et leur expertise sur le groupe Facebook fermée de Les Fruits Défendus pour les chef.fe.s de cueillette : [Facebook group](#).

Pour ceux qui ne sont pas sur la plateforme Facebook, nous vous encourageons à partager vos coordonnées avec d'autres chef.fe.s (numéro de téléphone, adresse courriel).

Si vous désirez rejoindre le noyau pour des questions générales, s'il vous plaît nous écrire à info@lesfruitsdefendus.org. Pour des problèmes techniques urgents et significatifs sur Saskatoon, veuillez contacter tech@lesfruitsdefendus.org. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos questions le plus vite possible. Si vous vous trouvez dans une situation d'urgence en lien avec la santé ou la sécurité, composez immédiatement le 911.

Quoi de neuf dans Saskatoon 2022

The collective worked hard over the last two years to develop an updated version of Saskatoon. We fixed many bugs and added a few improvements.

3.1 Changes that affect pick-leaders

- Les Fruits Défendus Guides are now accessible as a public website instead of being PDF documents. Note that the documentation is still a work in progress and the website will be updated during the season.
- Saskatoon now sends mails from the following email address : lesfruitsdefendus@riseup.net, incoming emails will be redirected to info@lesfruitsdefendus.org.
- Unselected pickers receive an email when the harvest passes from status « Date Scheduled » to “Ready ». The template looks like the following :

```
Hi {name}
```

```
We are sorry but enough pickers have already been selected  
for the {harvest}. You may still be contacted by the  
pick-leader if some of them end up cancelling.
```

```
We will do our best to prioritize your participation  
next time you submit a request re-using the same email for another harvest.
```

```
Thanks for supporting your community!
```

```
Yours
```

```
--
```

```
Saskatoon Harvest System
```

Pick-leader still need to organize with selected pickers.

3.2 Changes that mostly affect core members

- When a pending property has been validated, the tree owner receives a confirmation email. The template looks like the following :

```
Hi {name}

Your tree subscription has been validated
by a member of Les Fruits Défendus.
A pick leader might contact you to plan a
harvest this season.

Thanks for supporting your community!
Yours

--
Saskatoon Harvest System
```

- The process to register new users has been enhanced such that an « Auth-User » is always created when using this new form : <https://saskatoon.lesfruitsdefendus.org/person/create/>. You will be asked to select role(s) for this new user. The roles determine the privileges of the user (see <https://github.com/LesFruitsDefendus/saskatoon-ng/blob/develop/doc/permissions.org> for more infos). Then, use the « Register User » button from the community page to create a password for this user.
- The process to validate new properties has been enhanced such that :
 - A list of similar properties is listed to help determine if the property already exist in database. Still double check by searching in the property list, though.
 - The pending email address is used to create a new person automatically when clicking on « Register »
 - For more information on the process, please read this ticket : <https://github.com/LesFruitsDefendus/saskatoon-ng/issues/71#issue-876449595>

CHAPITRE 4

More infos on Les Fruits Défendus

- www.lesfruitsdefendus.org
- (514) 360-8566
- info@lesfruitsdefendus.org
- Santropol Roulant, 111 rue Roy est, Montréal (QC) H2W 1M1